



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

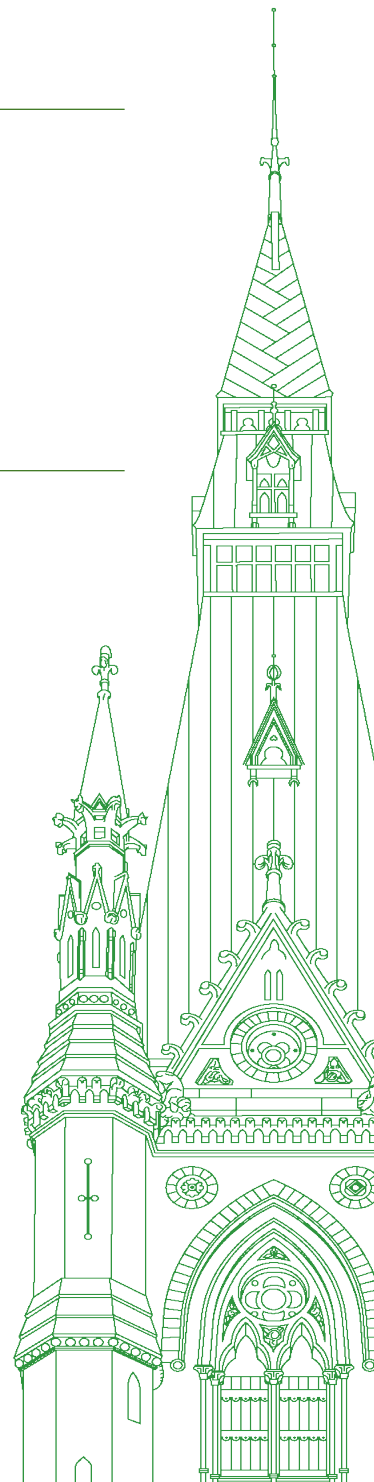
Comité permanent du commerce international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 045

Le jeudi 24 septembre 2026

Présidente : Judy A. Sgro



Comité permanent du commerce international

Le jeudi 24 septembre 2026

• (1530)

[Traduction]

La présidente (L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à notre nouvelle session. Je vous remercie tous d'être ici. Nos témoins sont prêts, et je crois que tout le monde est prêt à commencer une nouvelle session.

Bienvenue à la 45^e réunion du Comité permanent du commerce international. Nous accueillons trois nouveaux membres: M. Chak Au, Mme Kusie, qui n'est pas ici aujourd'hui, et M. Mario Simard.

Bienvenue à vous deux. On vous a présenté...

[Français]

Mario Simard (Jonquière—Hébertville—Pays-des-Bleuets, BQ): Madame la présidente, je suis désolé de vous interrompre, mais il n'y a pas d'interprétation en français.

[Traduction]

La présidente: Nous devons suspendre la séance pendant quelques minutes.

• (1530)

(Pause)

• (1540)

La présidente: Il semble que cela fonctionne, alors nous allons reprendre.

J'ai déjà déclaré la séance ouverte et reconnu nos membres. Je vais céder la parole au greffier pour l'élection des vice-présidents.

• (1545)

Le greffier du Comité (Grant McLaughlin): Merci beaucoup.

Nous allons élire à la fois le premier et le deuxième vice-présidents.

Conformément à l'article 106(2) du Règlement, le premier vice-président doit être un député de l'opposition officielle. Je suis maintenant prêt à recevoir des motions pour le premier vice-président.

Monsieur Mantle.

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Merci, monsieur le greffier.

J'aimerais proposer la candidature de la députée Stephanie Kusie au poste de vice-présidente pour l'opposition officielle.

Le greffier: Merci.

Y aura-t-il d'autres motions?

Comme il n'y en a pas, il est proposé par le député Jacob Mantle que la députée Stephanie Kusie soit élue première vice-présidente du Comité. Plaît-il au Comité d'adopter cette motion?

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare Stephanie Kusie dûment élue première vice-présidente du Comité.

[Français]

Merci.

Maintenant, conformément à l'article 106(2) du Règlement, la seconde vice-présidence doit être occupée par un député de l'opposition provenant d'un parti autre que celui de l'opposition officielle.

Je suis maintenant prêt à recevoir des motions pour la seconde vice-présidence.

Madame Lapointe, la parole est à vous.

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Bonjour à vous tous. Je vous souhaite la bienvenue.

Je propose la candidature de M. Simard.

Le greffier: Madame Lapointe propose que M. Simard soit élu à la seconde vice-présidence du Comité.

Puisqu'il n'y a pas d'autres motions, plaît-il au Comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

La présidente: Félicitations, monsieur Simard. J'ai hâte de travailler avec vous.

J'ai une autre question. Vous avez tous reçu une copie de l'étude que nous menons actuellement sur les exportations canadiennes d'énergies propres, de technologies propres et de minéraux critiques. La demande pour l'étude est de 10 500 \$.

Y a-t-il des questions ou des préoccupations?

Êtes-vous tous en faveur de la motion?

Des députés: D'accord.

La présidente: Dans l'intérêt des membres du Comité, si vous avez des idées d'études futures et que vous souhaitez avoir une discussion à l'extérieur ou à l'intérieur à un moment donné, sachez que nous sommes ouverts à cette possibilité. Pour toute motion, veuillez les envoyer au greffier afin qu'il puisse les transmettre au Comité.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le mardi 9 juin 2026, le Comité entreprend son étude sur les exportations canadiennes d'énergies propres, de technologies propres et de minéraux critiques.

Nous accueillons aujourd'hui Jamie Tronnes, directrice générale du Center for North American Prosperity and Security. De l'Institut Macdonald-Laurier, nous accueillons Heather Exner-Pirot, directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement. De l'Association minière du Canada, nous accueillons Pierre Gratton, président et directeur exécutif, et Mme Koutsavlis, vice-présidente, Affaires économiques et changement climatique.

Bienvenue à tous.

Notre quatrième témoin a eu des problèmes techniques et n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui.

Je dois rappeler aux témoins que les membres du Comité poseront des questions en anglais ou en français. Veuillez vous assurer d'avoir votre oreillette à côté de votre écran afin que nous ne perdions pas de possibilités d'interprétation.

Madame Exner-Pirot et madame Tronnes, je vous invite à faire une déclaration préliminaire d'un maximum de cinq minutes, s'il vous plaît.

Heather Exner-Pirot (directrice, Énergie, ressources naturelles et environnement, Institut Macdonald-Laurier): Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité, de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui.

Je suis accompagnée de ma collègue Jamie, qui dirige la filiale de l'Institut à Washington. Son travail porte sur l'énergie et les minéraux critiques dans le cadre des politiques relatives aux relations entre le Canada et les États-Unis. Elle est bien placée pour répondre à vos questions après la déclaration préliminaire.

J'aimerais soulever quatre points aujourd'hui au sujet des possibilités du Canada en matière d'exportations d'énergies propres, de technologies propres et de minéraux critiques. Premièrement, l'environnement international a changé plus rapidement que la politique commerciale et industrielle canadienne. L'énergie et les minéraux ne sont plus des marchandises ordinaires. La sécurité de l'approvisionnement, l'harmonisation géopolitique et la résilience ont de plus en plus de valeur économique. Nous le voyons très clairement dans le récent engagement du Canada avec l'Europe. La sécurité énergétique, les minéraux critiques, la défense, l'intelligence artificielle et la capacité de calcul sont de plus en plus considérées comme des éléments de la sécurité économique et de l'autonomie stratégique plutôt que comme des dossiers stratégiques distincts.

En même temps, je crois que nous sommes entrés dans une nouvelle remontée du cycle des produits de base. Des années de sous-investissement dans l'approvisionnement en ressources entrent en conflit avec l'augmentation des dépenses de défense, l'électrification, l'intelligence artificielle et les centres de données, et la concurrence géopolitique croissante. Cela crée un environnement exceptionnellement favorable pour le Canada. Nous avons d'énormes réserves d'uranium, de potasse, de pétrole, de gaz naturel et de minéraux critiques; un potentiel hydroélectrique; des entreprises minières et énergétiques de calibre mondial; des marchés financiers et une expertise en ingénierie de pointe; et, ce qui est peut-être le plus important, une réputation de fournisseur et d'allié fiable. Le problème du Canada n'est pas un manque de demande pour ce que nous avons. Il s'agit de notre capacité à transformer assez rapide-

ment nos avantages en matière de ressources et d'énergie en projets et en produits exportables.

Cela m'amène à mon deuxième point. Le Canada doit améliorer considérablement sa capacité à convertir son avantage comparatif en projets concrets. Pour des produits miniers et énergétiques commercialement viables, notre premier objectif devrait être la compétitivité. En période de reprise, les capitaux privés seront de plus en plus disponibles pour financer de nouvelles offres. Les gouvernements devraient s'efforcer de faire du Canada un endroit attrayant pour déployer ces capitaux, avec des impôts concurrentiels, des permis octroyés en temps opportun, des infrastructures habilitantes, une électricité abondante, un accès aux marchés et une réglementation prévisible. À cet égard, je pense que le projet de loi C-39 est une avancée très positive. Si elles sont mises en œuvre efficacement, les réformes proposées pourraient aider le Canada à rivaliser pour attirer des capitaux mondiaux au moment même où les investisseurs se tournent de nouveau sérieusement vers les secteurs de l'énergie, des mines, des infrastructures et d'autres secteurs à forte intensité de capital.

Mon troisième point est que le Canada devrait réfléchir de façon beaucoup plus large à ce qui constitue une exportation à valeur ajoutée. Tout le monde veut que le Canada exporte des produits de plus grande valeur plutôt que des matières premières, mais la valeur ajoutée ne consiste pas nécessairement à prendre chaque minéral et à franchir une étape de plus dans la chaîne de transformation. Parfois, notre avantage sera l'exploitation minière. Parfois, ce sera la transformation ou la fabrication. Parfois, il s'agira de combiner nos ressources énergétiques avec de nouvelles technologies pour créer une exportation complètement différente.

Les centres de données en sont un bon exemple. L'Ouest canadien dispose d'énormes ressources en gaz naturel. Par le passé, nous avons pensé à monnayer cela en mettant du gaz dans un gazoduc, en le liquéfiant et en l'exportant sous forme de GNL, mais il y a une autre possibilité: utiliser ce gaz pour produire de l'électricité fiable, utiliser l'électricité pour alimenter les centres de données et exporter de la capacité de calcul plutôt que des molécules de gaz.

Mon quatrième et dernier point est que le Canada devrait être ambitieux quant à la possibilité de devenir une superpuissance nucléaire. Peu de pays possèdent autant d'éléments de la chaîne de valeur nucléaire que le Canada. Nous avons certains des gisements d'uranium les plus riches au monde et nous sommes l'un des plus grands producteurs d'uranium. Nous raffinons, nous convertissons et nous fabriquons du combustible nucléaire. Nous avons des dizaines d'années d'expertise dans le fonctionnement des réacteurs, la remise en état, la réglementation, l'ingénierie et la médecine nucléaire.

La nouvelle stratégie du gouvernement fédéral en matière d'énergie nucléaire reconnaît cette occasion, et je pense que cette ambition est appropriée. Une renaissance nucléaire mondiale crée des possibilités d'exportation non seulement de l'uranium, mais aussi des services de combustible, des réacteurs, des composants, de l'expertise en ingénierie et d'autres technologies nucléaires. Si le Canada veut sérieusement devenir une superpuissance nucléaire, je pense que nous devons avoir une conversation beaucoup plus délibérée sur le cycle du combustible nucléaire, et en particulier sur l'enrichissement. Nous devrions déterminer quelles conditions justifieraient la capacité d'enrichissement du Canada, quelle serait l'échelle commercialement viable, quelles technologies et quels partenariats seraient appropriés, et comment la capacité canadienne pourrait s'inscrire dans une stratégie alliée en matière de combustible nucléaire.

Il est clair que le monde veut ce que le Canada a à offrir. Notre défi est de construire assez rapidement pour l'approvisionner. Si nous y parvenons, la combinaison d'un nouveau cycle des produits de base, d'une demande croissante d'énergie et de calcul, et d'un nouvel environnement géopolitique représente l'une des possibilités économiques les plus importantes pour le Canada depuis des décennies.

Merci. Jamie et moi serons heureuses de répondre à vos questions.

• (1550)

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Koutsavlis et monsieur Gratton, vous avez la parole. Vous disposez de cinq minutes.

[Français]

Pierre Gratton (président et directeur exécutif, Association minière du Canada): Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous cet après-midi.

[Traduction]

Je tiens d'abord à souligner que nous sommes réunis aujourd'hui sur le territoire traditionnel et non cédé de la nation algonquienne anishinabe, et je salue les centaines de nations autochtones du Canada sur les terres traditionnelles desquelles notre industrie exerce ses activités et avec lesquelles nous avons des partenariats solides.

Je commencerai par dire que je suis d'accord avec une grande partie de ce que le témoin précédent a dit. Elle a brossé un bon portrait global de la situation dans laquelle se trouve le Canada. Je vais me concentrer plus particulièrement sur la question de la valeur ajoutée dans le secteur des minéraux critiques et fournir un peu plus de contexte sur ce à quoi cela ressemble à l'heure actuelle.

L'exploitation minière est essentielle à l'économie canadienne. En 2024, notre secteur a contribué à hauteur de 111 milliards de dollars au PIB et employé directement près de 440 000 personnes, avec 710 000 emplois directs et indirects. Nos exportations totalisent 152 milliards de dollars, ce qui représente 21 % des exportations du Canada. Notre industrie demeure également le plus grand employeur d'Autochtones du secteur privé au pays, toutes proportions gardées.

Cependant, en tenant compte de l'inflation, la contribution du secteur minier au PIB est restée essentiellement inchangée en près de deux décennies, tandis que l'économie canadienne dans son en-

semble a connu une croissance d'un tiers. Nous avons perdu notre élan dans la production et les réserves de plusieurs minéraux importants. Cela ne date pas d'hier. Entre 2015 et 2024, la production de cuivre a diminué de 23 %, celle du nickel, de 44 %, et celle du minerai de fer, de 6 %. Les réserves prouvées et probables des métaux de base et précieux les plus importants ont diminué à long terme, les réserves de zinc ayant diminué d'environ 94 % par rapport au sommet atteint en 1997.

Le gouvernement du Canada a établi une base stratégique solide grâce à des budgets successifs, à la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, à des investissements dans les infrastructures habilitantes et à des partenariats plus solides avec des alliés de confiance pour commencer à renverser la vapeur. Plus récemment, des mesures telles que la mégadéduction pour la productivité ont été annoncées pour aider à inverser cette trajectoire et à soutenir l'augmentation de la production minière.

Nous accueillons favorablement ces mesures, mais nous devons être clairs en ce qui concerne les délais. Les nouvelles politiques ne se traduisent pas par de nouveaux résultats du jour au lendemain. Compte tenu des longs délais de développement et de construction des projets miniers, il faudra plusieurs années avant que ces résultats se traduisent par une augmentation de la production. En même temps, notre capacité de transformation a diminué. Entre 2016 et 2024, nous avons connu une perte nette de sept installations de raffinage et de fusion de métaux non ferreux, notamment des fermetures à Flin Flon, Thompson, Gaspé, Bathurst et Timmins. La production de cobalt, de cuivre, de nickel et de zinc a diminué respectivement de 23 %, 25 %, 54 % et 22 % au cours de la dernière décennie.

Chaque fermeture et chaque déclin représentent une capacité de transformation que le Canada n'a plus. Le marché de la capacité de transformation mondiale est très concurrentiel. La capacité perdue au Canada ne disparaît pas du marché. Elle se déplace vers des pays qui continuent d'investir dans ce secteur, notamment la Chine, qui contrôle désormais la majeure partie du raffinage mondial.

Il en résulte un marché serré. La capacité de fusion et de raffinage du cuivre au Canada est maintenant concentrée, par exemple, dans deux installations vieillissantes à forte intensité de capital. Si le Canada voulait construire une nouvelle fonderie de cuivre aujourd'hui, il faudrait en grande partie puiser dans la propriété intellectuelle chinoise et faire venir les Chinois pour la construire pour nous, parce que la technologie canadienne de fonderie n'a pas beaucoup progressé depuis un siècle.

Les possibilités du Canada ne se limitent pas à l'exportation de matières premières. Alors que nous cherchons à diversifier nos échanges commerciaux au-delà des États-Unis, nos minéraux et nos métaux sont des marchandises commercialisées à l'échelle mondiale qui revêtent une importance stratégique croissante pour les économies alliées. L'élargissement de la transformation nationale permet au Canada de capter une plus grande partie de cette valeur au pays, mais pour saisir cette occasion, il faut commencer par produire davantage. Les fonderies et les raffineries canadiennes dépendent d'un approvisionnement fiable en matières premières nationales. Sans une augmentation de la production provenant de nouvelles mines et de l'expansion des exploitations existantes, nous aurons du mal à préserver notre capacité de transformation actuelle, sans parler de la faire croître.

Pour transformer le potentiel minier du Canada en approvisionnement fiable, nous devons nous concentrer sur l'exécution. Cela nécessite un cadre financier concurrentiel qui mobilise des capitaux privés, des permis prévisibles et opportuns et des infrastructures modernes de transport, d'électricité et de communication, en particulier dans les régions nordiques et éloignées. Il faut également des mesures visant à préserver, à moderniser et à accroître la capacité de transformation nationale du Canada.

• (1555)

Enfin, je tiens à souligner que notre portée va bien au-delà de ce qui sort du sol. Notre expertise, notre technologie, notre équipement et nos services qui soutiennent les activités minières le font partout dans le monde, ce qui fait du secteur canadien de l'approvisionnement et des services minières le troisième en importance au monde. Il s'agit d'un écosystème concurrentiel sur lequel nous pouvons nous appuyer pour accroître la production, la transformation nationale et nos exportations.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer aux questions, en commençant par M. Mantle.

Jacob Mantle: Merci, madame la présidente.

Je remercie nos témoins de leur présence et de leurs précieux témoignages.

Mes premières questions s'adressent à Mme Tronnes et peut-être à Mme Exner-Pirot.

Madame Tronnes, je vais commencer par vous.

En octobre dernier, vous avez témoigné devant ce comité. À ce moment-là, vous avez dit: « l'incertitude actuelle sur le marché commercial fait des ravages sur les investissements ». Selon votre témoignage, le gouvernement canadien « a pris des mesures pour essayer de rassurer les investisseurs sur le fait que le Canada demeure un endroit solide pour faire des affaires ». Vous avez également dit: « Tant que l'examen de l'ACEUM ne sera pas terminé, l'incertitude persistera. » Vous avez ajouté que « rien de moins que le retrait du Canada des droits de douane imposés au titre de l'article 232 » devait être l'objectif du premier ministre.

De toute évidence, au cours de l'année qui s'est écoulée depuis votre témoignage, aucune de ces deux choses ne s'est produite. De plus, nous avons plus de droits de douane et de contre-mesures tarifaires. Y a-t-il plus ou moins d'incertitude aujourd'hui au Canada qu'il y a un an?

• (1600)

Jamie Tronnes (directrice générale, Center for North American Prosperity and Security): Je dirais qu'il y a certainement plus d'incertitude au Canada dans le dossier du commerce — en ce qui concerne le commerce entre le Canada et les États-Unis, devrais-je préciser — qu'il y en avait il y a un an. À l'heure actuelle, nous sommes soumis à encore plus de droits de douane que ceux imposés en vertu de l'article 232, et le 1^{er} janvier, nous nous attendons à des droits de douane potentiels de 50 % sur les automobiles, ce qui serait catastrophique pour le secteur automobile.

Cependant, le Canada prend des mesures importantes pour essayer d'attirer davantage d'investissements directs étrangers et pour démontrer qu'en cette nouvelle ère d'incertitude pour tous les sec-

teurs qui touchent le commerce avec les États-Unis, le Canada essaie d'envoyer le message qu'il est un refuge et un investissement sûrs. Lorsque le monde entier cherche des endroits où investir ses capitaux, le Canada commence à ressembler à un endroit où il est très logique de commencer à développer la production à grande échelle, comme l'infrastructure minière et d'autres infrastructures d'extraction.

Le Canada a un très grand avantage en ce sens que les minéraux — ou le pétrole, pour ainsi dire — se trouvent là où ils se trouvent. Par conséquent, il incombe au Canada d'essayer d'accélérer, dans la mesure du possible, ces grands projets d'infrastructure qui tireront parti de nos richesses naturelles en minéraux et en métaux, et de commencer à bâtir l'économie nationale de manière à offrir plus de certitude aux Canadiens.

Jacob Mantle: Je vous remercie.

Avez-vous une analyse ou un avis sur l'efficacité des contre-mesures tarifaires du Canada? Sont-elles bonnes ou mauvaises pour les affaires? Quel est votre point de vue à ce sujet?

Jamie Tronnes: À mon avis, les contre-mesures tarifaires ne sont pas des moyens très efficaces lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention des Américains au regard de... Cela n'aura pas une incidence aussi forte sur le PIB américain que cela pourra peut-être en avoir sur le PIB canadien.

Dans une guerre commerciale, personne ne sort gagnant. Plus le Canada restera longtemps engagé dans cette guerre avec son principal partenaire commercial, plus cela nous coûtera cher, à nous, comme Canadiens, ainsi qu'à nous, ici aux États-Unis, comme Américains. Je pense qu'il incombe aux deux pays de tenter de revenir à la table des négociations et de se rappeler qu'au fond, il existe un accord, l'ACEUM, qu'ils doivent réexaminer de toute urgence afin d'offrir à leurs entreprises respectives davantage de certitude et une meilleure voie pour les ventes et les achats entre les deux pays.

Jacob Mantle: Je crois vous avoir entendu dire que nous devrions « revenir à la table des négociations ». Est-ce bien votre point de vue?

Jamie Tronnes: C'est tout à fait mon point de vue, oui.

Jacob Mantle: Des gens dans les médias et au sein du gouvernement ont critiqué des députés de l'opposition parce qu'ils ont tenté de jouer un rôle actif afin de contribuer positivement aux relations entre le Canada et les États-Unis, notamment en organisant une visite du chef de l'opposition aux États-Unis. Lorsque vous étiez ici l'année dernière, vous avez expliqué à quel point on peut se sentir seul en tant que Canadien à Washington. Pensez-vous que les efforts que nous déployons à titre de députés de l'opposition en valent la peine? Devrions-nous les poursuivre?

Jamie Tronnes: Absolument — plus on est de fous, plus on rit ici. Nous avons besoin du plus grand nombre possible de représentants de tous les horizons politiques pour défendre les intérêts du Canada aux États-Unis.

Jacob Mantle: Merci.

La présidente: Allez-y, madame Lapointe.

[Français]

Linda Lapointe: Je vous remercie, madame la présidente.

Je souhaite la bienvenue à tout le monde. Les témoignages sont très intéressants.

Madame Exner-Pirot, tantôt, vous avez parlé du projet de loi C-39. C'est aujourd'hui que nous commençons à écouter des allocutions là-dessus. Je me suis justement exprimée sur le projet de loi C-39 tantôt.

Vous disiez que ça allait aider à assurer un accès. Quand vous faisiez référence à ça, vous parliez de s'assurer de la constance des chaînes d'approvisionnement et de la prévisibilité de tout ça, je crois. J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus. Quel est votre principal intérêt dans le projet de loi C-39?

• (1605)

[Traduction]

Heather Exner-Pirot: C'est une excellente question.

Bien sûr, le projet de loi C-5 a été adopté l'année dernière. Il a marqué, je pense, un changement de ton qui était fort bienvenu et il indiquait que le gouvernement Carney cherchait à bâtir des choses et à se forger une réputation de gouvernement qui bâtit des choses. Cependant, des critiques, et j'en fais partie, ont affirmé que le projet de loi était une solution de fortune qui maintenait en place un système de réglementation bien défaillant tout en permettant à certains projets de le contourner. On admettait ainsi tacitement que le système de réglementation comportait de nombreux problèmes. J'ai été très heureuse de voir arriver le projet de loi C-39, qui vise à résoudre certains des problèmes sous-jacents que le projet de loi C-5 ne faisait en réalité que contourner.

Je pense également qu'il était stratégique et judicieux de la part du gouvernement de s'attaquer aux questions des transports, du travail et des grands projets dans un même projet de loi. C'est logique. On l'a critiqué parce qu'il s'agit d'un projet de loi omnibus, mais ce sont manifestement trois maillons d'une même chaîne qu'il serait difficile de... Si quelqu'un cherche à construire une mine, il a besoin d'un moyen de transport pour acheminer sa production vers les marchés et il doit s'assurer que les ports et le réseau ferroviaire sont fiables pour le transport. Il s'agit clairement d'une approche globale de nos défis commerciaux.

J'ai suivi de près les réactions. Je n'ai pas encore entendu celle de l'Association minière du Canada et je l'attends avec impatience. D'une manière générale, je peux dire, du point de vue du milieu des affaires de l'Ouest canadien, que les quatre provinces de l'Ouest ont soutenu le projet de loi, à l'instar de plusieurs sociétés pétrolières et gazières. Il me semble que le projet de loi contribue grandement à renforcer notre compétitivité commerciale.

[Français]

Linda Lapointe: Merci beaucoup. Vous avez regardé M. Gratton pour lui lancer la balle.

Monsieur Gratton, justement, qu'est-ce que vous pensez du projet de loi C-39?

Pierre Gratton: Premièrement, je dirais que l'amélioration du système d'évaluation est déjà en cours pour notre secteur. On voit des améliorations, selon le travail de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Il y a des améliorations sur le plan environnemental, les délais s'améliorent et la collaboration avec les provinces s'améliore. Maintenant, il y a même une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. C'est quelque chose que je n'aurais jamais pensé voir dans ma carrière.

Linda Lapointe: Ça va continuer.

Pierre Gratton: Je l'espère, mais ça peut changer.

Avec le projet de loi C-39, on voit encore d'autres améliorations, surtout dans le domaine réglementaire entourant la Loi sur les pêches et la Loi sur les eaux navigables canadiennes. Ce sont des difficultés que le gouvernement essaie de rectifier, des choses qu'on demande depuis plusieurs années.

Il faut souligner que la loi est une chose, mais la réglementation et les règles qui vont suivre la loi sont aussi importantes. Par exemple, on sait que ça a pris plusieurs années avant que le ministère des Pêches et des Océans fasse les changements nécessaires après l'adoption du projet de loi C-69. J'espère qu'il va agir plus rapidement, cette fois-ci.

Linda Lapointe: Merci beaucoup.

Je vais revenir sur un point que vous avez mentionné tantôt. Quand vous avez parlé de capacité, vous avez mentionné le cuivre, le zinc et un autre minéral. D'une part, vous avez fait référence à la Chine et à la perte de la technologie et de l'expertise. D'autre part, le Comité permanent du commerce international est allé au Brésil et en Argentine pour étudier le Mercosur, et ces pays voulaient notre expertise et nos équipements. Ce sont comme deux choses qui ne vont pas ensemble.

Je voudrais entendre vos commentaires là-dessus.

Pierre Gratton: Je parle précisément de la technologie pour les fonderies de cuivre. Actuellement, les fonderies que nous exploitons au Canada utilisent une technologie qui a 100 ans. Les raffineries et les fonderies en Chine ou en Inde sont beaucoup plus modernes que les nôtres.

• (1610)

[Traduction]

Elles ont les droits de propriété, les droits d'auteur et la propriété intellectuelle.

[Français]

Linda Lapointe: Donc, vous faisiez principalement référence aux fonderies, et non aux équipements du secteur minier. Est-ce exact?

Pierre Gratton: C'est ça. Là-dessus, on a beaucoup d'avantages à l'échelle mondiale, en comparaison avec d'autres pays. On est le troisième plus grand au monde, alors ça ne me surprend pas du tout que l'Argentine veuille notre expertise dans ce domaine. Cependant, quand on parle du raffinage, on constate qu'on a cédé l'avantage aux Chinois.

Linda Lapointe: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons passer à M. Simard, s'il vous plaît, qui dispose de six minutes.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je suis content de retrouver les témoins. Nous nous sommes vus il n'y a pas si longtemps au Comité permanent des ressources naturelles pour aborder une question similaire.

D'ailleurs, madame Exner-Pirot, je me souviens que vous aviez fait un tableau pour réfléchir aux minéraux critiques pas sous un seul chapeau, parce que les différents minéraux critiques nécessitent des stratégies qui ne sont pas toujours semblables. Ce tableau nous a quand même servi dans le cadre de la rédaction de notre rapport.

Tout à l'heure, je me disais que si on veut avoir des stratégies d'exportation efficaces, je suppose qu'on devrait faire le même type d'exercice, parce que ce n'est pas l'ensemble des minéraux critiques qu'on aura l'occasion d'exporter. Il y en a qui ont peut-être une pertinence plus grande que d'autres.

Donc, je ne sais pas si vous seriez prête à vous prêter à cet exercice et à faire un autre tableau qui nous permettrait de comprendre, parmi les minéraux critiques qu'on a, lesquels seraient susceptibles d'être commercialisés en Europe ou dans d'autres coins du monde.

[Traduction]

Heather Exner-Pirot: J'accepte votre offre et votre demande.

Certains d'entre vous, en comité l'année dernière... J'ai travaillé très dur — pendant 12 heures — après l'étude, à sa demande, pour présenter un tableau que nous avons publié à l'Institut Macdonald-Laurier.

Je vais vous parler d'un autre tableau, monsieur Simard, que j'ai préparé depuis, dans lequel on compare les cinq derniers cycles des produits de base. Je pense qu'il pourrait également vous intéresser. Il montre à quoi ressemblent généralement une phase ascendante et une phase descendante. Il indique également les facteurs géologiques, géopolitiques et technologiques qui les sous-tendent et ce qu'ils signifient pour le Canada dans ce cycle particulier, compte tenu des facteurs que nous observons.

Je serais ravie d'utiliser ma matière grise pour aller un peu plus loin, comme vous le suggérez.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup. Je ne veux pas ajouter de pression, mais, la dernière fois, vous avez fait ça en moins de 24 heures.

J'ai peut-être une question pour vous, madame Exner-Pirot, mais aussi pour vous, monsieur Gratton. Avant de développer les différents minéraux critiques, j'ai l'impression qu'on a un défi de taille: les infrastructures. Pour qu'un projet minier démarre, elles sont essentielles. Le nerf de la guerre est d'avoir les infrastructures pour faire sortir le minerai. Je pense que c'est un défi qui paralyse plusieurs projets.

Je ne sais pas si vous avez fait l'exercice, chacun de votre côté, d'essayer de déterminer les corridors à prioriser, tant parce qu'ils sont plus faciles d'accès, que parce qu'ils nécessitent moins d'investissements et qu'ils recouvrent bon nombre de projets miniers. Je ne sais pas si vous avez fait cet exercice, mais j'aimerais entendre vos commentaires là-dessus, sur une bonne stratégie que le gouvernement pourrait mettre en place sur le plan des infrastructures.

[Traduction]

Heather Exner-Pirot: Je dirais que je suis certaine que mes collègues auront une meilleure réponse. Nous connaissons les sept ou huit grands bassins que nous avons au Canada et les améliorations à apporter. Je suis sûre que le Triangle d'or et le bassin de Sudbury figureraient en tête de leur liste.

Je tiens à souligner quelque chose. Je travaille avec l'Inuit Development Corporation Association. Elle reçoit des fonds de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, ou CanNor, pour examiner l'ensemble des mines situées dans l'Inuit Nunangat, depuis leur découverte jusqu'aux stades avancés, ainsi que les infrastructures nécessaires et les lacunes à cet égard. Ces travaux devraient prendre fin d'ici janvier.

Je veillerai à ce que nous en transmettions également une copie au Comité. Il est peut-être trop tard pour cette étude, mais cela devrait toutefois susciter de l'intérêt.

Photinie Koutsavlis (vice-présidente, Affaires économiques et changement climatique, Association minière du Canada): Merci beaucoup de la question.

Comme nous le savons tous, le Canada est un très grand pays et la majeure partie de nos ressources géologiques se trouve dans des régions inaccessibles par la route, par train ou même par voie maritime. Certaines de ces régions possèdent des ressources très abondantes et un certain nombre de projets en sont encore à leurs tout débuts dans ces zones. Cependant, le déficit d'infrastructures fait que ces projets ne sont tout simplement pas rentables et qu'ils ne peuvent donc pas aller de l'avant.

Les régions possibles se trouvent dans le Nord du Canada. Le projet de route et de port de Grays Bay, au Nunavut, est prometteur dans la province géologique des Esclaves. Le Nord de la Colombie-Britannique recèle aussi un potentiel énorme. Mme Exner-Pirot l'a qualifié de « triangle d'or ». Je pense que l'on tente également d'en faire un « triangle d'or » ou un « corridor du cuivre ». C'est important de le mentionner, car il existe un gisement de cuivre important dans le Nord de la Colombie-Britannique. En Ontario et au Québec, nous avons également la possibilité d'exploiter le lithium.

Si l'on considère le nombre de minéraux critiques dont nous disposons, les endroits où ils se trouvent, l'emplacement des projets et le fait qu'il est impossible de déplacer les roches, nous devons ouvrir les zones en question afin de développer les projets et d'acheminer les produits jusqu'aux côtes pour leur exportation.

Tout cela pour dire que la Colombie-Britannique, le Nord de l'Ontario, le Québec et nos territoires seront des régions importantes de notre pays sur lesquelles nous devons nous concentrer.

• (1615)

[Français]

Mario Simard: Je vous encourage à réfléchir sur la transformation. Je viens du Saguenay—Lac-Saint-Jean, un endroit où l'aluminium est très important. Faire de la deuxième ou de la troisième transformation est quasiment impossible à cause de la prime Midwest. Je me demande si, pour les autres minéraux, il y a quelque chose d'équivalent qui freine, en quelque sorte, la possibilité de créer de la valeur ajoutée et de faire de la transformation.

Peut-être que je reviendrai là-dessus tantôt. Je vous encourage à y réfléchir. Peut-être que ma prochaine intervention de deux minutes portera là-dessus.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

S'il y a des rapports que vous souhaitez faire parvenir au Comité, envoyez-les au greffier et ils seront distribués à tous les membres du Comité.

Comme nous avons commencé en retard, nous allons devoir nous en tenir à des interventions de quatre minutes.

Allez-y, monsieur McKenzie.

David McKenzie (Calgary Signal Hill, PCC): Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais revenir sur le même sujet de discussion. Savez-vous si le gouvernement fédéral a annoncé des dépenses d'infrastructure qui permettront de remédier à certains des problèmes d'accès que vous venez de mentionner?

Pierre Gratton: Le gouvernement a annoncé un financement destiné à améliorer la capacité de la ligne de transport d'électricité dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique, ce qu'on appelle le corridor du cuivre. Il a également alloué des fonds pour l'avancement du projet de port et de route de Grays Bay. La construction prendra beaucoup de temps, mais l'étude de faisabilité est en cours. Le Fonds du premier et du dernier kilomètre comporte des initiatives prometteuses et je m'attends à ce que cette nouvelle enveloppe de financement nous permette de voir émerger davantage de projets de différents types.

Ce sont là les principales annonces que nous avons vues jusqu'à présent.

David McKenzie: Y a-t-il des projets d'infrastructure routière ou ferroviaire à l'ordre du jour?

Photinie Koutsavlis: Il y a le projet de route et de port de Grays Bay.

Pierre Gratton: Oui, le projet de route et de port de Grays Bay. Le gouvernement a également débloqué des fonds pour le réseau routier des Territoires du Nord-Ouest.

David McKenzie: On dirait qu'il nous reste encore un bon bout de chemin à parcourir.

Pierre Gratton: C'est un immense pays, et il nous reste encore un bon bout de chemin à parcourir.

David McKenzie: C'est juste.

Pierre Gratton: En ce qui concerne le projet de port et de route de Grays Bay, il y a là-bas deux ou trois gisements de classe mondiale dont nous connaissons l'existence depuis plus de 60 ans. Nous ne les avons jamais exploités, car nous n'avons jamais eu ni de route ni de port. Ce sont des mines qui pourront être exploitées pendant plusieurs générations si nous parvenons un jour à les mettre en service.

David McKenzie: Manifestement, nous devons nous concentrer sur ce type d'accès.

Pierre Gratton: Oui.

David McKenzie: Madame Tronnes, j'aimerais vous interroger sur certains des avantages qu'offrent nos ressources conventionnelles. Si je ne me trompe pas, c'est une question que vous avez étudiée. Vous avez examiné en particulier les avantages liés à l'acheminement de gaz naturel liquéfié vers la côte Est et nos ports de l'Est pour son exportation. Est-ce exact?

Jamie Tronnes: Oui, bien que ce soit ma collègue, Mme Exner-Pirot, qui ait effectué l'essentiel de ce travail, je dirais. Et elle est parmi vous.

David McKenzie: Je suis heureux de poser la question à l'une ou l'autre d'entre vous.

D'après mes recherches, il y aurait aujourd'hui environ 14 000 kilomètres de canalisations pétrolières sous le sol de la province de

Québec. Je pense qu'en fait, une très petite partie de ce réseau — moins de 1 000 kilomètres — est utilisée pour le transport de pétrole. La grande majorité est donc consacrée au gaz naturel. Je me demande si vous pourriez nous donner des pistes pour nous aider à convaincre nos collègues, amis et voisins du Québec de la sécurité des infrastructures de transport de gaz naturel qui existent dans notre pays, afin que nous puissions accéder à des installations d'exportation.

● (1620)

Heather Exner-Pirot: Je vais répondre.

Les médias ont en effet évoqué le fait que, dans le cadre de la campagne électorale du Québec, la fracturation semblait être perçue comme une opportunité et qu'il y avait peut-être du potentiel dans ce domaine. De même, lors de la rencontre avec le président français la semaine dernière, le président Macron, il en est ressorti que les Français étaient très intéressés par le GNL canadien. Bien sûr, le ministre allemand des Affaires étrangères est maintenant arrivé et, lui aussi, s'intéresse au GNL de la côte Est.

Comme vous le savez sans doute, nous disposons d'une capacité excédentaire qui nous permet d'acheminer le gaz naturel de l'Ouest canadien vers l'Est du pays via notre réseau. L'Est du Canada a commencé à importer plus de gaz naturel des États-Unis simplement parce que ce pays est plus proche, ce qui explique l'existence de cette capacité excédentaire. Je crois que c'était au moment de la création du projet de GNL du Saguenay, alors qu'ils s'apprêtaient à le mettre en œuvre et qu'il a finalement été rejeté.

Je pense qu'il y a un temps pour tout, et peut-être que le temps est venu de réfléchir un peu plus sérieusement aux exportations de gaz naturel depuis la côte Est, et sans doute aussi à la production d'électricité à partir du gaz naturel. Bien sûr, maintenant que la centrale de Pickering est mise hors service pendant sa rénovation, je pense que tout le monde s'attend à ce que la production d'électricité à partir du gaz naturel augmente en Ontario. Peut-être que lorsque cette centrale sera remise en service, il y aura d'autres clients pour cette production.

La présidente: Merci beaucoup.

Jamie Tronnes: Puis-je ajouter quelque chose?

La présidente: Oui, rapidement. Allez-y.

Jamie Tronnes: J'ajouterais que nous avons remarqué hier, ici à Washington, que l'on parlait beaucoup d'une éventuelle interdiction de l'exportation du carburant diesel. Cette mesure pourrait avoir des répercussions si elle venait à s'étendre à d'autres carburants exportés ou réinjectés dans le réseau de pipelines canadien. Nous devons en tenir compte pour acheminer notre propre gaz naturel vers d'autres régions du Canada.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Fonseca, vous disposez de quatre minutes. Allez-y.

Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je ne manquerai jamais une occasion de vanter les mérites du Canada. Nous sommes numéro un dans le secteur minier. Nous sommes numéro un dans le monde. Pour ce qui est du financement du secteur minier, nous sommes numéro un dans le monde. Nous organisons le plus grand événement. Lorsque nous organisons le congrès de l'Association des prospecteurs et entrepreneurs du Canada ici, nous attirons des participants du monde entier, et des représentants de 130 ou 140 pays viennent à Toronto, en Ontario, au Canada, pour faire des affaires.

Il s'agit là d'une véritable opportunité. Nous venons d'organiser notre sommet sur l'investissement au Canada, et sur les 167 projets grâce auxquels nous espérons générer 1 000 milliards de dollars, 63 concernaient le secteur minier. Le secteur minier représente entre 40 et 50 % du TSX. Nous avons là une véritable opportunité.

Je vais commencer par parler du projet de loi C-39 à M. Gratton. Celui-ci nous apportera-t-il les éléments nécessaires pour consolider notre réussite, améliorer la situation d'un grand nombre de ces mines et continuer de croître et d'exporter dans le monde entier? Si j'ai bien compris, nous exportons vers plus de 100 pays à travers le monde, ce qui contribuera à notre stratégie de diversification.

Pierre Gratton: Je pense que la mégadéduction aura une incidence plus importante que le projet de loi C-39.

Peter Fonseca: Nous pouvons également inclure la mégadéduction: le projet de loi C-39, la mégadéduction et les investissements.

Pierre Gratton: Je pense que notre secteur y voit une transformation majeure. Cette mesure fait sans doute du Canada la destination la plus attractive au monde pour les investissements dans le secteur minier.

Peter Fonseca: Pouvez-vous répéter ce que vous venez de dire?

Des voix: Ha, ha!

Pierre Gratton: Je suis sûr que cela figurera dans le harsard.

Le processus réglementaire et notre attrait fiscal sont les deux facteurs qui freinent les investissements au Canada depuis plusieurs années. Grâce à cette mégadéduction, mais aussi à certaines autres mesures prévues dans le budget de l'année dernière — comme le crédit d'impôt pour les minéraux critiques —, le Canada a retrouvé la première place.

Sur le plan réglementaire, comme je l'ai mentionné tout à l'heure en réponse à la question de Mme Lapointe, nous constatons déjà des améliorations dans la manière dont le gouvernement fédéral évalue et autorise les projets. Le projet de loi C-39 et certains des éléments qu'il contient permettront d'accélérer encore davantage ce processus.

On constate un optimisme nettement plus marqué dans la façon dont notre secteur perçoit le rôle du Canada à cet égard. Je souligne que nous relevons principalement de la compétence des provinces. Je suis certain que le gouvernement fédéral se réjouira du fait que l'attention du secteur se tourne désormais vers les provinces, alors qu'il s'attelle à mettre de l'ordre dans ses propres affaires; toutefois, ce qui se passe au niveau provincial est également d'une importance capitale si nous voulons réellement améliorer notre calendrier global.

• (1625)

Peter Fonseca: Merci.

Je vais également donner la parole à Mme Exner-Pirot.

Heather Exner-Pirot: Je suis tout à fait d'accord: nous ne sommes peut-être pas numéro un dans le secteur minier, mais nous le sommes pour la prospection, le financement du secteur minier et les petites sociétés minières. J'en suis également très fière.

Notez que nous envisageons toujours d'extraire nos propres produits et de les sortir du sol. Ce cycle offre également aux entreprises canadiennes une formidable opportunité de s'imposer comme l'opérateur, le producteur, l'entreprise et le partenaire de choix dans d'autres pays. De toute évidence, d'autres pays dans le monde ne font pas partie des partenaires privilégiés.

Nous pouvons générer des revenus et développer nos activités d'exportation et de commerce non seulement en expédiant nos propres matières premières, mais aussi en jouant un rôle de catalyseur pour d'autres pays: nos partenaires ou nos alliés. Lorsque j'étais en Asie, à l'occasion de la conférence Canada-en-Asie, l'année dernière, les discussions tournaient le plus souvent autour des questions suivantes: Quel type d'investissement, quel type de partenariat et quelle expertise les Canadiens peuvent-ils nous apporter dans le cadre du développement de nos propres ressources minérales? Nous devrions toujours garder ce fait à l'esprit, au lieu de ne parler que des gisements dont nous disposons ici... même si j'aime beaucoup nos gisements.

La présidente: Merci beaucoup.

Pierre Gratton: Puis-je intervenir rapidement sur ce dernier point?

La présidente: Soyez très bref.

Pierre Gratton: Certains de nos membres ont soulevé un point très pertinent lors d'une réunion qui s'est tenue il y a peu avec le ministre du Commerce international. La mine Eldorado Gold de Val-d'Or, au Québec, a été financée grâce à leurs investissements en Turquie et aux bénéfices qu'ils y ont réalisés. La mine Côté Gold d'AMGOLD, située dans le Nord de l'Ontario, a été financée par les mines que cette société exploite dans d'autres régions du monde. Lorsque les Canadiens investissent à l'étranger, ces fonds reviennent au pays. Ils reviennent et nous en tirons profit. Nous devons garder ce fait à l'esprit.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Simard pour une minute. Allez-y.

[Français]

Mario Simard: En une minute, il n'y a pas grand-chose à dire. Donc, je vais revenir sur la question qu'a posée M. McKenzie plus tôt quant à la manière dont on pourrait développer de l'enthousiasme au Québec pour le gaz.

Il faut peut-être comprendre qu'au Québec, notre principale source d'énergie est l'hydroélectricité. Dans notre panier énergétique, ça représente 14 %. Dans le panier énergétique de l'ensemble du Canada, c'est seulement 17 %. Donc, c'est un peu contre-intuitif pour un Québécois de penser développer le gaz quand notre principale source d'énergie est l'hydroélectricité. C'est comme demander aux Albertains de développer davantage l'hydroélectricité quand ils sont très conscients que leur source d'énergie est le pétrole et le gaz.

Cependant, j'ai une question rapide pour Mme Exner-Pirot. Si on veut développer de tels projets, ma hantise est que, selon ce que je vois présentement, le développement d'infrastructures demande beaucoup d'investissements du secteur public. Le secteur privé semble tarder à vouloir investir dans des pipelines ou dans des gazoducs. Est-ce que vous avez la même lecture que moi là-dessus?

[Traduction]

Heather Exner-Pirot: Je ne suis pas d'accord. Il ne s'agit en réalité que d'un seul pipeline, celui qui achemine le pétrole vers la côte Ouest. La semaine dernière, nous avons appris que la deuxième phase du projet LNG Canada devrait faire l'objet d'une décision d'investissement définitive la semaine prochaine. Il s'agira d'un investissement de plusieurs dizaines de milliards de dollars. Les projets Woodfibre et Cedar LNG sont financés par des fonds privés. Un nouveau pipeline, le South Bow-Bridger, un projet du même type que le Keystone XL, est en cours de développement. Nous devrions prendre une décision finale en matière d'investissement l'année prochaine. Encore une fois, il s'agit de fonds privés.

En réalité, seul l'oléoduc de la côte Ouest requiert un soutien. Les raisons pour lesquelles ce projet particulier a besoin d'un soutien sont évidentes. Le projet Northern Gateway a été annulé parce que la Loi sur l'évaluation d'impact s'y superposait et que nous avons rendu impossible la construction d'un pipeline vers la côte Ouest par le secteur privé. Je me réjouis que le gouvernement fédéral et l'Alberta en aient pris conscience et qu'ils interviennent dans ce qui est, je pense, une situation unique dans laquelle le secteur privé n'a pas pu intervenir.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur Au, vous disposez de quatre minutes. Allez-y.

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Merci beaucoup.

Je suis nouveau au sein de ce comité. Il se peut donc que je pose des questions auxquelles on a déjà répondu. Si c'est le cas, veuillez m'en excuser.

Je suis un peu surpris d'apprendre qu'en matière de technologie, notre technologie de fusion date d'il y a 100 ans. Si c'est le cas, combien de temps nous faudra-t-il pour rattraper notre retard? Faudra-t-il 100 ans de plus?

Pierre Gratton: C'est une bonne question. Je ne vais pas prétendre connaître la réponse. Dans ce domaine précis, nous avons été dépassés non seulement par la Chine, mais aussi par l'Inde et le Brésil, car cela fait déjà un certain temps que nous ne sommes plus en mesure de construire de nouvelles installations au Canada. Nous nous sommes attachés à les fermer. Au cours des décennies, d'autres pays ont évolué. Nous avons conservé la même technologie que celle que nous avions initialement utilisée pour construire ces installations. Nous devrions leur demander de l'aide. C'est faisable, mais je pense que nous devons garder à l'esprit que la construction d'un nouveau...

On entend dire depuis des années que la Colombie-Britannique extrait beaucoup de cuivre; alors pourquoi n'y aurait-il pas de fonderie de cuivre dans cette province? Il nous faudrait énormément de matériaux et nous aurions besoin de l'aide d'autres personnes pour la construire. Les marges sont très faibles en raison du contrôle quasi total que la Chine exerce sur ce marché particulier. Ce projet est très difficile à réaliser. Nous estimons qu'il est peu probable qu'un promoteur du secteur privé se lance dans la construction

d'une nouvelle fonderie en l'absence d'une découverte majeure et, probablement, d'un soutien financier du gouvernement.

● (1630)

Chak Au: Nous devrions probablement nous en préoccuper. Quand vous dites que nous avons besoin de l'aide d'autres personnes, voulez-vous parler d'autres pays?

Pierre Gratton: Oui,...

Chak Au: Pourquoi nous aideraient-ils?

Pierre Gratton: Ils ont construit ces installations plus récemment. Ils ont investi dans cette technologie parce qu'ils ont développé leurs capacités de fusion et d'affinage, alors que nous sommes restés les bras croisés et nous sommes contents de nos installations vieillissantes sans en construire de nouvelles. Si nous ne travaillons pas sur un sujet, nous ne progressons pas dans ce domaine. La Chine compte 65 fonderies de cuivre et nous n'en avons qu'une seule. Voilà où nous en sommes. Il y en a quatre au total en Amérique du Nord, Mexique compris, tandis que la Chine en compte 65.

Chak Au: Dans ce cas, ils sont nos concurrents.

Pierre Gratton: Oui.

Chak Au: Pourquoi viendraient-ils au Canada pour nous aider à leur faire concurrence? C'est un vœu pieux.

Pierre Gratton: Nous allons conclure un accord de libre-échange avec l'Inde, et comme ils sont eux aussi actifs dans ce secteur, ils nous aideront peut-être.

Je ne comprends pas non plus pourquoi les États-Unis appliquent des droits de douane sur le cuivre en vertu de l'article 232. Nous devrions travailler ensemble sur cet enjeu, car il s'agit d'un problème commun. Cependant, ils semblent mettre en péril ce qui reste de notre capacité nord-américaine de raffinage du cuivre. Mais c'est là un tout autre sujet.

Chak Au: Même si certains pays étaient disposés à nous venir en aide, quels sont les obstacles qui nous empêcheraient de...

Pierre Gratton: Il nous faut plus de mines. Nous avons besoin de matière première.

Nous recevons de bonnes nouvelles. Il y a notamment le projet Generation Mining en Ontario, une mine de palladium, de métaux précieux et de cuivre. Il y a la mine Troilus au Québec. Il y a la mine de cuivre McIlvanna en Saskatchewan. Toutes ces mines alimentent la fonderie Horne, ou l'alimenteront dès qu'elles seront opérationnelles. Elles seront de nouvelles sources d'approvisionnement nationales pour la fonderie Horne, qui n'en a plus depuis très longtemps. C'est une bonne nouvelle, et si nous parvenons à en obtenir d'autres, nous pourrions peut-être commencer à justifier des investissements supplémentaires.

La présidente: Merci beaucoup.

Je suis désolée, monsieur Au, mais votre temps est écoulé.

Monsieur Ehsassi, allez-y.

L'hon. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins. Cette étude démarre sur les chapeaux de roue, et c'est en grande partie grâce aux experts qui sont parmi nous aujourd'hui.

J'aimerais commencer par Mme Tronnes.

En réponse à une question posée plus tôt, vous avez fait allusion au fait que des « mesures importantes » avaient été prises pour favoriser les investissements étrangers. Pourriez-vous nous expliquer plus en détail en quoi certaines des initiatives prises par le gouvernement au cours des six derniers mois ont été si inédites?

Jamie Tronnes: C'est l'audace dont fait preuve le Canada en cherchant à favoriser l'afflux de capitaux étrangers grâce à des mesures comme la mégadéduction, qui a fait la une des journaux, ainsi que sa volonté d'élargir et de diversifier son réseau de partenaires commerciaux. Toutes ces mesures sont excellentes, mais ce qui importe avant tout, pour ce comité, c'est que le Canada commence à envisager d'investir dans les industries du pétrole, du gaz et de l'extraction dont nous disposons, et à leur accorder toute l'importance qu'elles méritent. Nous constatons que le gouvernement fédéral fait enfin de la mise sur le marché de ces produits une priorité.

Ma seule réserve est que nous devons agir encore plus vite. Ce sont les bonnes mesures, mais elles doivent être mises en œuvre plus rapidement. Nous sommes certes encore freinés par certains obstacles, comme les taxes sur le carbone dans le secteur industriel. Toutefois, c'est exactement le genre de mesures que recherchent les investisseurs étrangers. Les investisseurs veulent bénéficier de déductions fiscales. Ils veulent bénéficier de mesures incitatives. Ils veulent avoir des garanties et savoir qu'ils pourront venir au Canada et y investir dans le secteur extractif, pour y bâtir quelque chose qui durera plusieurs générations.

• (1635)

L'hon. Ali Ehsassi: J'aimerais revenir sur la question que M. Mantle vous a posée. Il a déclaré qu'il avait l'impression que son parti faisait l'objet de critiques et que ses membres étaient très désireux de jouer un rôle plus actif. Je n'ai pas constaté beaucoup d'activité de la part des députés conservateurs qui se rendent aux États-Unis. Pensez-vous que les visites de M. Jamil Jivani aux États-Unis ont été utiles ou positives?

Jamie Tronnes: Je n'ai pas rencontré M. Jivani lors de son passage ici, et je ne l'ai d'ailleurs jamais rencontré en personne, mais j'ai cru comprendre que les commentaires sur les réunions qu'il a tenues ici étaient mitigés. Cependant, toute voix susceptible d'aider le Canada dans ce qui devient de plus en plus une capitale hostile à notre pays... Nous avons besoin de toute l'aide possible, c'est pourquoi je serai ravie de rencontrer quiconque souhaite venir ici pour discuter du Canada.

L'hon. Ali Ehsassi: Je dis cela parce que, lorsque M. Jivani est revenu, nous espérions qu'il pourrait nous fournir quelques renseignements. Tout ce qu'il nous a dit, c'est que M. Trump adore le Canada. Que...

Jacob Mantle: Il a tenu une séance d'information à l'intention du premier ministre.

L'hon. Ali Ehsassi: Excusez-moi. Comme vous le savez, monsieur Mantle, il s'agit de mon temps de parole.

Jacob Mantle: Vous devriez dire la vérité. Vous devriez dire des choses vraies, et non l'inverse...

L'hon. Ali Ehsassi: Monsieur Mantle, il s'agit de mon temps de parole. Merci.

La présidente: Attendez un instant, monsieur Mantle.

Jacob Mantle: Je ne vais pas le laisser entrer dans...

La présidente: Vous pourrez rectifier ses propos après, quand il aura terminé ses quatre minutes.

Il vous reste 30 secondes.

L'hon. Ali Ehsassi: Monsieur Gratton, vous avez manifestement mis en évidence la supériorité actuelle de la Chine en matière de fonte et d'affinage. Quelles sont les solutions à cet égard? J'aimerais vous accorder davantage de temps pour répondre à cette question. Faut-il peut-être fonder des coentreprises avec d'autres pays, ou mettre en pratique les enseignements tirés par le secteur minier canadien au Chili? Auriez-vous autre chose à nous dire à ce sujet?

La présidente: Veuillez répondre brièvement, monsieur Gratton.

Pierre Gratton: Vous avez évoqué la solution. Je crois qu'il va falloir adopter une approche de collaboration avec des pays alliés.

Comme je l'ai déjà indiqué, nous allons avoir besoin de davantage de matières premières et de mines; nous devons donc développer nos capacités nationales. Cette initiative va nécessiter un certain soutien de l'État, car le secteur privé ne sera pas prêt à prendre seul tous les risques liés à cette initiative. Il faut que d'autres éléments se mettent en place, mais les Européens attendent vraiment davantage de notre part, alors ils sont peut-être prêts à s'engager pour nous aider à renforcer nos capacités.

L'hon. Ali Ehsassi: Merci.

La présidente: Je vous remercie.

Je tiens à remercier nos témoins. J'ai presque l'impression que nous aurions eu besoin d'une heure de plus de discussion, mais nous avons commencé en retard, et nous sommes un peu à court de temps. Je vous remercie infiniment des renseignements que vous nous avez communiqués.

Nous allons suspendre brièvement la séance afin que nos autres témoins puissent prendre place à la table.

• (1635)

(Pause)

• (1640)

La présidente: La séance reprend.

Nous accueillons maintenant Jeff Nankivell, président et chef de la direction de la Fondation Asie Pacifique du Canada, ainsi que Todd Smith, vice-président du marketing et du développement commercial à Candu Energy Inc., une société d'AtkinsRéalis. Nous recevons également Margareta Dovgal, directrice générale à Resource Works Society.

Soyez tous les trois les bienvenus. Nous vous sommes reconnaissants de vous être joints à nous.

Je crois que vous avez tous, à portée de main, des écouteurs pour entendre les interprètes, alors nous allons amorcer l'audience.

Monsieur Nankivell, je vous invite à faire votre déclaration préliminaire, d'une durée maximale de cinq minutes, s'il vous plaît.

Jeff Nankivell (président et chef de la direction, Fondation Asie Pacifique du Canada): Merci, madame la présidente, merci, chers membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Le rôle que je joue ici consiste à mettre l'accent sur la dimension indo-pacifique de toutes ces activités. Pour ce faire, je m'appuie sur les travaux de la Fondation Asie Pacifique du Canada concernant les minéraux critiques, la sécurité économique et les partenariats du Canada avec des pays tels que le Japon, la Corée du Sud, l'Inde, l'Australie, les Philippines et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Une liste des publications pertinentes de la FAPC qui portent sur ces sujets — et un certain nombre d'entre elles ont été publiées rien que l'année dernière — a été remise au greffier du Comité, accompagnée des notes relatives à ma déclaration préliminaire.

La sécurité énergétique, sous tous ses aspects, a toujours été au cœur de nos conférences Canada-en-Asie, qui ont connu un grand succès. Comme l'a mentionné Mme Exner-Pirot il y a quelques minutes à peine, nous organisons cette conférence chaque année à Singapour depuis 2023. Les technologies propres ont également constitué un thème de cette conférence, et elles ont été au cœur de la série de missions commerciales visant les marchés asiatiques que nous mettons en œuvre depuis longtemps à l'intention des entreprises dirigées par des femmes.

Le message principal que je souhaite faire passer aujourd'hui, c'est que le potentiel d'exportation de l'économie verte du Canada est bien réel, mais inégal. Nous disposons d'atouts de classe mondiale dans les domaines de l'uranium, de l'hydroélectricité, de l'expertise en matière de réseaux électriques propres, de l'exploitation minière, de certains minéraux critiques, du savoir-faire nucléaire et de la gouvernance responsable. Cela dit, pour réussir à exporter ces atouts, nous devons être en mesure de les transformer en capacités opérationnelles, en projets pouvant être financés, en acheteurs engagés, en capacités de transformation et en partenariats durables.

Premièrement, comme vous le savez, en matière de technologie nucléaire, le Canada est déjà l'un des principaux exportateurs d'uranium. Le Canada dispose d'une expertise approfondie dans le domaine des réacteurs CANDU et manifeste des capacités et un intérêt de plus en plus importants pour les petits réacteurs modulaires, mais l'exportation de réacteurs nécessite un financement public, l'octroi de licences, la compatibilité réglementaire, des accords de non-prolifération et d'autres éléments, comme vous le verrez. Les contraintes ne sont donc pas liées uniquement à la technologie. La question est de savoir si le Canada est capable de proposer une offre nationale complète dans un environnement très concurrentiel qui compte d'autres acteurs compétents.

D'autres témoins aborderont les détails de ces efforts dans le secteur nucléaire. D'après notre travail au sein de la FAPC, je peux attester du vif intérêt que suscitent les capacités nucléaires du Canada, dont les gouvernements de la région me font part directement. Une initiative prometteuse est déjà en cours: il s'agit de l'initiative sur l'énergie nucléaire du Conseil commercial Canada-ANASE, qui collabore avec AtkinsRéalis — M. Smith vous en parlera dans un instant — et avec des établissements d'enseignement supérieur de premier plan, tels que la Polytechnique Humber et l'Université Ontario Tech. Les pays de l'Asie du Sud-Est partent de zéro en matière d'énergie nucléaire, et ils doivent s'y atteler sans tarder, non seulement pour mettre en place le cadre réglementaire et les capacités de réglementation, mais aussi pour former la main-d'œuvre dont ils auront besoin. Ces deux domaines constituent des atouts canadiens de classe mondiale.

Deuxièmement, en matière d'électricité propre, notre principal débouché en Asie ne réside pas dans l'exportation de l'électricité ca-

nadienne en tant que telle, mais dans l'exportation de nos compétences en matière de réseaux électriques propres et d'électricité propre intégrée dans des produits et services. Cela inclut les biens industriels à faibles émissions de carbone, tels que l'aluminium et l'acier verts, les dérivés de l'hydrogène et de l'ammoniac, les services liés aux centres de données, les services d'ingénierie hydro-électrique, la gestion des réseaux électriques et la mise en œuvre de projets à grande échelle.

L'ANASE, ou l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, offre d'importants débouchés à cet égard. Elle a pour objectif régional de développer et d'interconnecter les réseaux électriques pour créer un réseau électrique de l'ANASE. Mes collègues de la FAPC et moi-même avons entendu directement de hauts responsables de l'ANASE — notamment le vice-secrétaire général de l'ANASE lors de la conférence Canada-en-Asie de 2026, où il était l'un des principaux intervenants — exprimer leur vif intérêt pour la technologie et le savoir-faire canadiens en matière de développement et de gestion des réseaux électriques étendus.

• (1645)

La présidente: Il vous reste une minute, monsieur.

Jeff Nankivell: Les relations entre le Canada et l'ANASE connaissent actuellement un élan sans précédent. Comme nous sommes sur le point de conclure un accord de libre-échange, la modernisation des réseaux électriques est un secteur dans lequel le Canada devrait se montrer prêt à présenter une offre concrète.

Troisièmement, en ce qui concerne les minéraux critiques, le Canada doit adopter une approche différenciée, comme vous l'avez entendu dire. Ces différents minéraux se trouvent à différents stades de développement et nécessitent des outils adaptés. Les mines ne suffisent pas à elles seules. Il faut vraiment mettre l'accent — et c'est là l'avis de nos partenaires et alliés en Asie — sur la transformation, l'affinage, le recyclage et la capacité à répondre aux spécifications industrielles à grande échelle.

Je voudrais maintenant formuler trois recommandations. La première consiste à distinguer, parmi les domaines dans lesquels nous sommes déjà compétitifs, ceux où nous entamons la phase de commercialisation et ceux où il faudra encore plusieurs années avant d'atteindre la capacité nécessaire. Cela devrait aider les gouvernements à cibler leurs financements, leurs mesures de soutien et leur engagement international. Deuxièmement, il convient de se concentrer sur les activités de mi-parcours et sur les capacités des systèmes. Troisièmement, il faut organiser des partenariats internationaux liés à des projets qui peuvent être financés.

J'attends avec impatience vos questions, auxquelles je me ferai un plaisir de répondre dans l'une ou l'autre des langues officielles.

La présidente: Je vous remercie.

Monsieur Smith, vous avez la parole.

Todd Smith (vice-président du marketing et du développement commercial, Candu Energy Inc., une société d'AtkinsRéalis): Merci beaucoup, madame la présidente. Je suis ravi d'être ici. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant votre comité au nom de Candu Energy Inc. et d'AtkinsRéalis.

Comme vous le savez peut-être, AtkinsRéalis est une entreprise d'ingénierie et de technologie nucléaire dont le siège social est situé au Canada. Nous employons plus de 42 000 personnes à l'échelle mondiale. Par l'intermédiaire de Candu Energy Inc., nous sommes fiers d'être les gardiens de la technologie CANDU, une technologie canadienne qui compte parmi les exportations de technologies de pointe les plus réussies du Canada. Les réacteurs CANDU fonctionnent en toute sécurité et de manière fiable depuis plus de six décennies. Nous les avons déployés au Canada, bien sûr, mais aussi à l'échelle internationale, notamment en Roumanie, en Corée du Sud, en Chine, en Argentine et dans d'autres pays.

Je voudrais commencer par souligner trois points essentiels aujourd'hui. Premièrement, CANDU représente une possibilité d'exportation typiquement canadienne. Le Canada fait partie des rares pays au monde à avoir élaboré, construit, exploité et exporté sa propre technologie de réacteurs nucléaires. Peu d'innovations canadiennes ont le potentiel d'engendrer une valeur économique pendant une période aussi longue.

CANDU n'est pas simplement un réacteur. Il représente un écosystème canadien complet qui englobe l'ingénierie, la fabrication de pointe, la production de combustible, l'expertise en gestion de projet, les instituts de recherche et une main-d'œuvre hautement qualifiée. La propriété intellectuelle appartient au Canada, et la chaîne d'approvisionnement s'étend à des centaines d'entreprises réparties dans tout le pays. Lorsqu'un pays choisit CANDU, il n'achète pas seulement un réacteur; il s'engage dans un partenariat à long terme avec le Canada qui peut durer jusqu'à 100 ans et qui couvre la construction, l'approvisionnement en combustible, l'exploitation, l'entretien, la remise à neuf et le soutien technique permanent.

Ces partenariats génèrent une demande soutenue pour les exportations canadiennes. Ils favorisent la création d'emplois nationaux à forte valeur ajoutée et renforcent la présence du Canada dans des régions stratégiquement importantes du monde entier — et leurs retombées économiques sont considérables. Une analyse indépendante réalisée par le Conference Board du Canada a révélé que chaque réacteur CANDU exporté à l'étranger peut générer jusqu'à 4,8 milliards de dollars d'incidence sur le PIB canadien et soutenir plus de 2 200 emplois au Canada. Pour mettre cela en perspective, le déploiement de six réacteurs dans un pays comme la Pologne pourrait contribuer au PIB canadien à hauteur de près de 30 milliards de dollars et soutenir plus de 13 000 emplois au Canada. Cela représenterait l'un des plus importants débouchés d'exportation de technologies de pointe de l'histoire du Canada, dont les retombées profiteraient aux ingénieurs, à notre secteur manufacturier, à nos travailleurs spécialisés ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises de l'ensemble du Canada.

Mon deuxième point est que la demande mondiale en énergie nucléaire offre au Canada une perspective commerciale unique, qui ne se présente qu'une fois par génération. Partout dans le monde, les gouvernements se tournent vers l'énergie nucléaire pour renforcer leur sécurité énergétique, soutenir la croissance économique et respecter leurs engagements climatiques. Plus de 30 pays ont conjugué leurs efforts pour accroître considérablement la capacité nucléaire mondiale d'ici 2050, car ils étaient conscients qu'une électricité fiable, à grande échelle et sans émissions sera essentielle pour alimenter des économies en pleine croissance et atteindre les objectifs climatiques établis. Nous collaborons activement avec des pays d'Europe et d'Asie — ainsi que des pays membres de l'ANASE — qui envisagent de se doter de nouvelles centrales nucléaires, notam-

ment la Roumanie, la Pologne, la Turquie et les Philippines, ainsi que plusieurs autres économies émergentes.

Les débouchés vont bien plus loin que la construction de réacteurs. Des entreprises canadiennes peuvent exporter des services d'ingénierie, des équipements spécialisés, des technologies numériques, des programmes de formation, leurs compétences en matière de gestion du cycle du combustible, des services d'entretien et leur savoir-faire opérationnel. Chaque projet CANDU à l'étranger offre des débouchés à des centaines de fournisseurs canadiens, dont bon nombre sont des petites et moyennes entreprises.

Dans le contexte géopolitique actuel, marqué par une incertitude croissante, les pays recherchent des partenaires de confiance pour leurs infrastructures énergétiques essentielles, et la réputation du Canada en matière de sécurité, de fiabilité, d'excellence réglementaire et de gouvernance démocratique nous confère un solide avantage concurrentiel.

● (1650)

La présidente: Il vous reste une minute.

Todd Smith: Lorsque des pays investissent dans la technologie nucléaire canadienne, ils investissent dans le savoir-faire canadien, les travailleurs canadiens et l'innovation canadienne.

Mon dernier point est que la collaboration entre les gouvernements et le secteur privé est essentielle pour remporter ces contrats. Que ce soit aux États-Unis, en France, en Corée du Sud ou en Chine, les exportations nucléaires couronnées de succès rassemblent les institutions financières publiques, les réseaux diplomatiques, les organismes de réglementation et le secteur privé autour d'un objectif stratégique commun. Pour réussir, le Canada doit continuer d'adopter une approche « Équipe Canada ». Nous avons été en mesure de constater par nous-mêmes qu'une action coordonnée entre le secteur privé, Affaires mondiales Canada, EDC, la CCC, les gouvernements provinciaux et le réseau diplomatique canadien peut ouvrir des portes et instaurer un climat de confiance auprès des clients potentiels. Le Canada dispose d'une technologie éprouvée, d'une main-d'œuvre expérimentée et d'une chaîne d'approvisionnement respectée à l'échelle mondiale. Nous pouvons nous appuyer sur ces atouts pour assurer la croissance de l'économie canadienne, tant au sein de notre pays qu'à l'échelle mondiale.

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Dovgal, pendant un maximum de cinq minutes.

Margareta Dovgal (directrice générale, Resource Works Society): Madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à prendre la parole devant vous.

À Resource Works, nous analysons la manière dont l'exploitation des ressources contribue à la prospérité et au bien-être du Canada. Mon travail porte principalement sur le pétrole et le gaz, mais nous suivons également les secteurs de l'énergie nucléaire, de l'électricité et du traitement des minerais, des thèmes qui, si j'ai bien compris, sont abordés aujourd'hui dans le cadre de votre étude. Dans l'ensemble de ces secteurs, la question est de savoir ce qui incite les investisseurs à engager des capitaux, à développer des capacités de production et à atteindre des clients.

Le Canada comprend assez bien les secteurs du pétrole et du gaz, ainsi que les questions de compétitivité et de capacité d'exportation, malgré une décennie de choix politiques qui allaient à l'encontre de ces objectifs. Cette expérience nous aide à comprendre comment une bonne politique industrielle peut favoriser la croissance et la diversification des exportations. Il est essentiel de bien gérer ces enjeux pour favoriser les salaires, les recettes publiques et l'abordabilité.

L'analyse de rentabilisation diffère selon les trois secteurs évalués. Les exportations nucléaires nécessitent des technologies, des équipements, du combustible, du financement et des décennies de service, comme M. Smith vient de le mentionner. Le secteur de l'électricité exige une alimentation et des réseaux. Le traitement des minerais nécessite des usines, des matières premières et des acheteurs. Chacun de ces secteurs dépend de la capacité à construire et de l'accès aux marchés, le cas échéant, par l'intermédiaire d'infrastructures et d'accords commerciaux. Cependant, je dirais que les principes fondamentaux sont les mêmes. Les enseignements tirés des secteurs du pétrole et du gaz sont instructifs.

La compétitivité qui favorise les exportations résulte d'une combinaison de facteurs, notamment la fiscalité, la certitude réglementaire et l'accès physique aux marchés. Le fait de disposer de quelque chose dont le monde a besoin nous offre une occasion; notre capacité à la saisir dépend des décisions prises par des personnes qui ont d'autres possibilités d'investir leur argent. Un investisseur qui envisage d'investir au Canada compare le rendement, le temps nécessaire pour toucher ce rendement et le risque que les conditions changent en cours de route. Un projet peut être rentable et pourtant ne pas faire le poids en comparaison. Voilà pourquoi l'abondance des ressources et la demande internationale peuvent coexister sans aboutir à un grand nombre de nouveaux investissements. Si des projets comparables se concrétisent ailleurs alors que les nôtres restent au stade de propositions, cette différence mérite une explication.

Les impôts peuvent réduire les bénéfices. Les retards peuvent immobiliser des capitaux. L'incertitude quant à l'obtention des autorisations requises peut compliquer la prospection de clients, la commande de matériel et la mise en place d'un financement. Ce sont là autant de conditions que les gouvernements peuvent fixer, et il semble bien que nous soyons en train de tenter de les fixer.

Lorsque le risque lié à l'investissement peut être assumé par le secteur privé, c'est à lui qu'il revient de le faire. C'est une approche responsable sur le plan budgétaire, et c'est également ainsi que nous pouvons promouvoir les solutions les plus entrepreneuriales, innovantes et transformatrices, celles qui génèrent les meilleurs résultats pour la prospérité nationale. L'État ne devrait pas nécessairement intervenir financièrement pour remédier à un maillon de la chaîne causale de la capacité d'exportation afin de régler un problème que ses propres règles ont créé ailleurs. Une subvention de fortune peut simplement transférer aux contribuables un coût imposé par des politiques, sans pour autant le supprimer, ce qui occasionne du gaspillage.

Les installations de traitement des minéraux critiques, par exemple, ont besoin de matières premières. Si nous ne parvenons pas à construire une mine à un coût raisonnable parce que des réglementations fédérales, telles que la tarification du carbone pour les industries, ajoutent des coûts qui n'existent pas dans les pays concurrents, les efforts déployés pour accroître les exportations seront plus coûteux. Nous perdrons du terrain tandis que la concur-

rence chinoise réduira les marges de transformation. Il en résultera un bénéfice net moindre.

Les investisseurs s'intéressent à la rentabilité et à la prévisibilité. Pourront-ils toucher des bénéfices de manière fiable? Ils comparent les investissements entre eux en posant les questions suivantes: qu'est-ce qui justifie précisément d'investir dans ce pays, dans cette technologie ou dans ce débouché plutôt que dans un autre?

Au cours de l'année écoulée, les exportations de pétrole et de gaz depuis la côte ouest ont fait l'objet de nombreuses discussions. L'un des itinéraires évidents est interdit par des lois fédérales qui prévoient un moratoire visant la navigation des pétroliers au large de la côte Nord. Une nouvelle initiative visant à étendre le réseau Trans Mountain le long de l'itinéraire sud est en cours. Nous disposons d'un produit dont le monde a besoin, et nous devons trouver un moyen d'en acheminer davantage vers les marchés. D'autres producteurs d'énergie construiront et mettront en service des dizaines d'oléoducs d'exportation semblables pendant que nous en serons encore à l'étape de l'étude d'un seul projet.

Je vais maintenant présenter au Comité quatre recommandations pratiques.

Commencez premièrement par analyser les décisions d'investissement. Pour chaque possibilité d'exportation, demandez-vous ce qui inciterait un investisseur privé à choisir le Canada plutôt qu'un autre pays. Identifiez le client et déterminez le rendement attendu et les risques. L'ambition du gouvernement pour un secteur donné doit être accompagnée de conditions qui inciteront un investisseur à s'engager réellement à y investir des capitaux.

Deuxièmement, laissez les investisseurs privés assumer les risques commerciaux chaque fois qu'ils sont en mesure de le faire. Le fait d'engager leur propre argent les incite à examiner minutieusement les coûts, à trouver des clients et à mettre au point de meilleures méthodes de travail. C'est grâce à cette discipline que nous stimulons l'innovation et la productivité.

Troisièmement, avant d'accorder des fonds publics, vérifiez si le gouvernement n'a pas, dès le départ, rendu cet investissement peu attrayant. Lorsque des projets comparables sont mis en œuvre ailleurs, examinez nos impôts, les délais d'autorisation et les restrictions en matière d'accès aux marchés.

Quatrièmement, lorsque l'investissement public est justifié, précisez clairement ce qu'il permettra de réaliser. Désignez les infrastructures manquantes, les contraintes en matière de financement ou tout autre obstacle, et expliquez en quoi cette intervention permettra de rendre un projet viable ou ce qui fait encore obstacle à sa réalisation. Le critère déterminant est de savoir si cette mesure permet d'effectuer un investissement productif et viable sur le plan commercial, plutôt que de créer une obligation permanente de compenser des règles que nous pourrions modifier. Les annonces de financement visant à promouvoir les exportations ne sont bénéfiques que dans la mesure où elles permettent de débloquer une activité productive susceptible d'améliorer le bien-être économique des Canadiens.

Le gouvernement a adopté de nouvelles dispositions ambitieuses en matière de construction et de commerce. C'est à l'aune de ces critères qu'il faudra juger si ses règles sont désormais à la hauteur de cette ambition.

Je vous remercie de votre attention.

• (1655)

La présidente: Merci beaucoup.

La parole est maintenant à M. Au, pour cinq minutes.

Chak Au: Merci beaucoup.

Je m'intéresse beaucoup à l'exportation d'énergie propre depuis le Canada. Cet été, je me suis rendu dans plusieurs pays d'Asie afin de me donner une idée de leurs besoins concrets. À plusieurs reprises, on m'a fait savoir que le Canada essayait de vendre de l'énergie propre, notamment de l'énergie nucléaire, mais les pays visés nous expliquaient que ce n'était pas ce dont ils avaient besoin pour le moment. Ils ont indiqué qu'il existait un décalage entre leur niveau de développement actuel et le niveau de technologie nucléaire que vous souhaitez exporter.

C'est un peu comme si nous voulions leur vendre des pommes, alors qu'ils nous disent qu'ils ont besoin d'oranges. Par exemple, le fait que le Vietnam ait conclu un contrat de 50 ans avec une compagnie pétrolière pour s'assurer un approvisionnement stable et sûr en pétrole au cours des 50 prochaines années nous montre qu'ils n'en sont pas encore là.

Nos experts invités ont-ils des observations à formuler à ce sujet?

• (1700)

Todd Smith: Je peux commencer, monsieur Nankivell, si vous n'y voyez pas d'objection.

Nous venons de rencontrer le président du Vietnam, qui est en ville, et nous avons entendu le discours qu'il a prononcé au Parlement. Je pense que le Vietnam investit dans un certain nombre de sources d'énergie distinctes. Ils ont déjà fait quelques annonces. L'une d'elles a été faite en mars de cette année, et elle portait sur leur première centrale nucléaire. Pour cette première centrale, ils vont s'associer aux Russes et à Rosatom, mais nous allons également discuter demain avec le président de la possibilité pour le Canada de déployer éventuellement des réacteurs CANDU au Vietnam, à Ninh Thuan 2, qui est le deuxième site, situé à environ 40 kilomètres au nord du premier. Ce site a été désigné pour la technologie russe.

Le Vietnam, qui pourrait bien être parmi les pays qui connaissent la croissance la plus rapide au monde, envisage toutes les sources d'énergie possibles pour répondre à sa demande énergétique croissante, à sa population en expansion et à son économie en plein essor.

Jeff Nankivell: Permettez-moi d'ajouter quelque chose.

Je ne vois pas un seul pays ou territoire d'Asie qui ne veuille pas tout cela, dès maintenant. En raison notamment de la nouvelle situation de pénurie de pétrole et de gaz, il existe une forte demande — voire, dans certaines régions, une demande criante — pour la diversification et l'identification de sources fiables et exemptes de goulets d'étranglement en matière de pétrole et de gaz. Le Canada offre ces deux éléments en quantités croissantes, et les Canadiens sont sur le terrain pour discuter avec de possibles clients. Les Canadiens ne se contentent pas de promouvoir les énergies propres; leur offre couvre l'ensemble du spectre énergétique. Le Vietnam en est un exemple patent de cette dynamique, avec sa population qui augmente et son économie en expansion pour laquelle on vise une croissance annuelle de 10 %. Cela nécessite d'énormes quantités d'énergie.

Quant au Japon, ce pays n'investit pas dans de nouvelles capacités de raffinage de pétrole, mais il souhaite avoir accès à différentes sources de pétrole brut. La diversité des types de pétrole que nous vendons pose un problème, mais il existe peut-être des solutions techniques liées au mélange. Alors que le Japon absorbe le choc de la baisse d'approvisionnement en provenance du golfe, il accélère en même temps ses efforts pour opérer une transition vers les énergies renouvelables et les énergies vertes.

Chak Au: Cela m'amène à ma deuxième question.

L'autre chose que j'ai apprise lors de mes visites sur le terrain, c'est que le Canada n'a pas su transformer la bonne volonté en projets concrets. Il y a en Asie beaucoup de bonne volonté à l'égard du Canada, et les gens nous tiennent en très haute estime, mais nous n'avons pas été assez actifs pour transformer cette bienveillance en projets réalisables.

Quel est notre avantage concurrentiel, ou en quoi notre manque d'avantage concurrentiel consiste-t-il? Nous savons qu'il s'agit d'un marché hautement concurrentiel. Alors, de quoi le Canada dispose-t-il ou ne dispose-t-il pas pour être concurrentiel?

La présidente: J'ai besoin d'une réponse brève. Il ne reste que 29 secondes.

Jeff Nankivell: À l'international, le Canada bénéficie effectivement d'une certaine réputation de fournisseur stable. Ce qui nous manquait, jusqu'à très récemment, c'étaient des signaux clairs de la part des différents paliers de gouvernement au Canada indiquant que les choses allaient devenir plus faciles, qu'il allait y avoir un climat plus favorable qu'avant quant au lancement de grands projets.

Comme vous le savez tous, plusieurs initiatives sont en cours, mais elles n'en sont qu'à leurs débuts. C'est ce que nos partenaires et clients potentiels en Asie veulent entendre. Je pense qu'ils apprécient ce qu'ils entendent d'entrée de jeu, mais ils veulent avoir des preuves de ce qu'ils entendent.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Acan, pour cinq minutes.

Sima Acan (Oakville-Ouest, Lib.): Merci, madame la présidente.

Merci à vous tous d'être parmi nous aujourd'hui. Monsieur Smith, c'est toujours un plaisir de vous voir.

Comme nous en convenons tous, le Canada possède ce que le monde recherche. Nous exportons depuis longtemps la technologie CANDU, comme vous l'avez mentionné, avec 26 réacteurs dans six différents pays et potentiellement deux autres sous peu. Ce succès s'appuie sur des ressources en uranium, une main-d'œuvre et des ingénieurs qualifiés, ainsi que sur une chaîne d'approvisionnement toute canadienne dotée de capacités industrielles et de fabricants.

La stratégie en matière d'énergie nucléaire lancée en juin identifie comme priorité le fait de devenir un fournisseur et un exportateur mondial de choix. Du point de vue de CANDU, dans quelle mesure le Canada est-il prêt à répondre à la demande internationale croissante en matière de technologie nucléaire? Où se trouvent les débouchés les plus immédiats? Qu'est-ce qui limite notre capacité à mener de front plusieurs projets?

• (1705)

Todd Smith: Le Canada est extrêmement bien placé pour construire de nouvelles centrales CANDU à l'étranger. Bien sûr, nous avons également l'ambition de construire de nouvelles centrales CANDU ici au Canada, mais nous sommes bien positionnés à l'échelle mondiale, et il y a plusieurs raisons à cela. Je remercie le gouvernement pour la stratégie en matière d'énergie nucléaire dévoilée plus tôt cet été. Une certaine ambition s'est manifestée, puis a été étayée par des mesures politiques.

Comme nous avons été très actifs dans la remise à neuf des centrales CANDU en sol canadien et ailleurs au sein du parc mondial de réacteurs CANDU, nous avons pu maintenir notre chaîne d'approvisionnement en activité. Contrairement à bon nombre de nos concurrents dans ce secteur, nous disposons d'une chaîne d'approvisionnement qui a construit des réacteurs — non pas à partir de zéro, mais en remettant à neuf ceux dont nous disposons. Cela a permis aux fabricants de composants, implantés un peu partout en Ontario et dans tout le pays, de rester très actifs et de se montrer en mesure de répondre à la demande croissante qui s'annonce.

Nous bénéficions de l'indépendance en matière de combustible qu'offre un réacteur CANDU. Je pense que vous constatez la même chose avec d'autres réacteurs à eau ordinaire. Les réacteurs à eau ordinaire nécessitent de l'uranium enrichi, mais nos réacteurs CANDU fonctionnent à l'uranium naturel. Il n'est donc pas nécessaire de dépendre d'un autre pays pour alimenter nos centrales. On peut se procurer de l'uranium naturel comme matière première sur le marché, puis fabriquer le combustible dans son propre pays, comme nous le faisons ici, au Canada. Partout où les réacteurs CANDU sont présents dans le monde, ils disposent de leurs propres installations de fabrication de combustible. L'uranium naturel est donc disponible en abondance.

Nous vivons une époque où les pays recherchent la sécurité et la souveraineté énergétiques, car le détroit d'Ormuz pourrait être fermé à tout moment. La guerre en Ukraine et les attaques russes non provoquées qui s'y poursuivent depuis plus de quatre ans ont provoqué de fortes tensions dans le secteur du pétrole et du gaz. Nous disposons de tous les éléments nécessaires, notamment d'une technologie dont plus de 90 % des composants proviennent du Canada. Nous disposons donc d'une chaîne d'approvisionnement fiable et à l'abri des droits de douane, qui nous permet de répondre à la demande à l'échelle mondiale.

Vous nous avez demandé vers quels autres marchés nous nous tournons. La Pologne figure en tête de notre liste. Nous sommes très actifs en Turquie et en Roumanie, où nous allons construire les réacteurs Cernavoda 3 et 4. Deux réacteurs CANDU sont d'ailleurs déjà en service en Roumanie. S'ajoutent à cela les pourparlers en cours au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, avec des pays comme les Philippines, le Vietnam et l'Indonésie.

Sima Acan: Chacun de ces projets coûtera entre 50 et 60 milliards de dollars et créera des emplois pendant 100 ans — pendant des décennies. Merci beaucoup pour tout le travail que vous faites.

Lorsque vous menez un projet à l'étranger, quelles sont les mesures canadiennes de contrôle des exportations ou les exigences étrangères pour l'obtention des autorisations nécessaires qui vous causent des retards? Que pourrait faire le gouvernement fédéral pour vous aider à cet égard?

Todd Smith: Nous avons justement eu de bonnes discussions à ce sujet la semaine dernière, lors de la conférence de l'Agence inter-

nationale de l'énergie atomique à Vienne, où se tenait son assemblée générale. Notre organisme de réglementation, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, y était bien représenté. Elle jouit d'un grand respect à l'international en tant que l'un des principaux organismes de réglementation nucléaire au monde. Nous avons discuté de la manière dont nous pourrions rationaliser les accords de coopération nucléaire avec les pays avec lesquels nous n'avons pas encore conclu de tels accords afin d'accélérer ce processus et de faciliter la communication des renseignements dont ces pays ont besoin au sujet de la possible construction de réacteurs CANDU sur leur territoire.

À la suite de la publication plus tôt cette année de la stratégie nationale en matière d'énergie nucléaire et de l'annonce de la volonté du premier ministre de veiller à ce que nous développions nos échanges commerciaux ailleurs dans le monde, nous avons constaté un réel changement en ce qui a trait, je dirais, au sentiment d'urgence au Canada. Il est question d'augmenter de 300 milliards de dollars nos échanges commerciaux avec d'autres pays que les États-Unis. En vendant quelques réacteurs CANDU à des pays comme la Turquie ou la Pologne, nous serons sur la bonne voie pour atteindre ce genre d'objectif.

Je pense que le gouvernement a compris qu'une fenêtre d'opportunité s'offre à lui s'il agit rapidement. Il est donc essentiel de veiller à ce que l'autorité nationale qui régit le secteur nucléaire, c'est-à-dire la Commission canadienne de sûreté nucléaire, dispose des ressources nécessaires pour être en mesure de collaborer avec d'autres pays qui souhaitent miser davantage sur l'énergie nucléaire.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Smith. Je m'excuse de vous avoir interrompu.

Monsieur Simard, vous avez cinq minutes.

• (1710)

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup, madame la présidente.

Monsieur Smith, je crois que nous avons déjà eu une discussion lors d'une réunion du Comité permanent des ressources naturelles. Je veux quand même revenir là-dessus, par curiosité surtout. Quand je regarde des chartes de production d'électricité, je constate que la source la plus coûteuse par kilowattheure, si on calcule la gestion des déchets aussi, c'est le nucléaire. Je ne cesse de lire des articles qui présentent des projets avec des énergies qui sont peut-être intermittentes, mais qui, couplées avec des stratégies de stockage, arrivent à être très bon marché, aujourd'hui.

Alors, je me demande si, à l'échelle internationale pour les 10 prochaines années, il y aura encore un engouement, quand on sait que construire un réacteur CANDU, ça ne doit pas prendre trois ou quatre ans, mais plutôt une dizaine d'années. Quand les gens font le calcul de ce qui s'en vient et des coûts qui y sont associés, y aura-t-il encore de l'engouement pour le nucléaire?

[Traduction]

Todd Smith: Ces centrales sont très populaires et font l'objet d'une attention particulière de la part des États du monde entier, car elles permettent d'équilibrer les énergies renouvelables qu'ils ont sur leurs réseaux. Il est vraiment important de diversifier son secteur énergétique. C'est certainement le cas en Ontario, où nous tirons 50 à 60 % de notre électricité de notre parc nucléaire et 25 % de nos installations hydroélectriques. Je pense notamment à des endroits comme les chutes Niagara et à des centrales au fil de l'eau situées dans le nord de l'Ontario et dans d'autres régions. Nous disposons en outre d'un apport d'énergie éolienne et solaire qui est intermittent et qui doit être équilibré par des dispositifs de stockage, dont nous disposons désormais en abondance, qu'il s'agisse de stockage par batterie ou par pompage.

Nous avons besoin de toutes ces sources pour faire tourner notre économie, mais l'atout majeur du nucléaire réside dans sa capacité à fournir une puissance de base en permanence, quand on en a besoin. Face à la demande croissante émanant des centres de données et des usines d'intelligence artificielle, il est indispensable de disposer de la puissance de base que le nucléaire fournit. Il serait tout simplement impossible de faire fonctionner des centres de données en ne comptant que sur l'énergie éolienne et solaire.

Si l'on examine le prix de l'électricité — le coût actualisé de l'électricité, comme on l'appelle dans le secteur — sur la durée de vie de 100 ans d'une centrale nucléaire, on constate que l'énergie nucléaire est en mesure de rivaliser avec l'éolien, le solaire et les énergies renouvelables. Ce sont des actifs dont vous disposerez pendant un siècle.

[Français]

Mario Simard: C'est quand même audacieux de parler de 100 ans, mais bon.

Dans les 10 dernières années, combien de réacteurs CANDU ont été construits?

[Traduction]

Todd Smith: Vous parlez de réacteurs CANDU flamboyants neufs? Le dernier CANDU a été construit en 2007, en Roumanie. Des travaux de remise à neuf ont dû être menés depuis. Les quatre réacteurs de Darlington viennent d'être achevés. Ils ont été mis en service avant la date prévue et à un coût moindre que ce qui était prévu. Des travaux de remise à neuf sont en cours sur les installations de Bruce Power. La centrale CANDU en Argentine a également été remise à neuf. Cependant, la construction du dernier CANDU remonte à 2007. Il s'agit du C2, ou Cernavoda 2, qui est le réacteur nucléaire le plus performant au monde du point de vue de la capacité étendue sur la durée de vie.

[Français]

Mario Simard: Donc, dans les 10 dernières années, un seul nouveau réacteur a été construit.

Dans les 10 prochaines années, combien de nouveaux réacteurs CANDU seront construits?

[Traduction]

Todd Smith: Eh bien, j'espère qu'il y en aura beaucoup, et je pense que le gouvernement l'espère également.

[Français]

Mario Simard: Réalistement, combien de réacteurs CANDU risquent d'être construits dans les 10 prochaines années?

[Traduction]

Todd Smith: Le gouvernement de l'Ontario a un plan ambitieux visant à agrandir son parc nucléaire. Il est question de quatre réacteurs de grande capacité sur le site de Bruce Power, au bord du lac Huron, et de dix autres réacteurs de grande capacité à Wesleyville, dans la commune de Port Hope, juste à l'est de la centrale de Darlington, au bord du lac Ontario. Il se peut aussi que nous construisions six réacteurs CANDU en Pologne et six autres en Turquie. Ensuite, nous verrons ce qu'il en sera dans la région couverte par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Les États de cette région ont en effet l'ambition de développer l'énergie nucléaire. Outre le Vietnam — où l'énergie nucléaire est déjà en train de s'installer —, d'autres pays comme les Philippines, l'Indonésie et la Malaisie ont signifié leur intention de s'engager sur cette voie.

La présidente: Merci beaucoup.

Monsieur McKenzie, vous disposez de quatre minutes. Allez-y, je vous prie.

David McKenzie: Merci, madame la présidente.

Madame Dovgal, pouvez-vous me confirmer qu'une taxe sur le carbone payée par les émetteurs industriels alourdit le coût de presque tous les biens produits ou transportés au Canada, voire de la totalité de ces biens? Est-ce vrai?

• (1715)

Margareta Dovgal: D'une certaine manière, oui. Cela dépend de la destination de ces produits, mais cela représente un coût pour les producteurs.

Nous sommes une nation exportatrice. Nous sommes une petite économie ouverte au commerce. Notre bien-être repose sur notre capacité à produire des biens à un prix abordable et à les vendre à l'échelle mondiale afin de créer des emplois pour les Canadiens et de générer des recettes qui alimentent les investissements. On peut donc dire que cela a un impact négatif dans ce contexte. Cela a également un impact négatif lorsque les biens produits sont des biens consommés ici, au Canada.

Oui, les prix augmentent.

David McKenzie: Les prix augmentent, les coûts augmentent et les Canadiens voient leur pouvoir d'achat diminuer.

Margareta Dovgal: C'est exact.

David McKenzie: C'est une équation assez simple, et pourtant nous continuons sur la même voie. Avez-vous une idée de la raison qui motive cela? Vous avez sûrement eu des discussions avec des membres du gouvernement afin de savoir pourquoi ils continuent de vouloir appliquer une taxe sur le carbone payée par les émetteurs industriels.

Margareta Dovgal: Je crois que nous avons vu des personnes âgées bien intentionnées se faire arrêter sur la pelouse ici la semaine dernière alors qu'elles disaient au premier ministre que son plan climatique n'allait pas assez loin. Je ne sais pas si elles ont été arrêtées, mais j'ai vu des gros titres à ce sujet. Ce genre de choses ne disparaît pas.

Nous sommes une démocratie, nous allons donc avoir des discussions sur les politiques que nous devrions adopter concernant l'énergie, les changements climatiques et l'atténuation des effets des changements climatiques. Nous avons des choix à faire. Dans les choix qui s'offrent à nous actuellement, nous avons un voisin du sud qui, malgré tous nos efforts et malgré ceux de tous les parlementaires en mesure d'intervenir et d'avoir ces discussions, ne cède pas. Cette relation est ardue.

Nous devons diversifier nos échanges commerciaux. Nous devons rechercher des moyens de produire, d'exporter et de vendre des biens. La prospérité ne tombe pas du ciel, et les Canadiens souffrent de la situation actuelle. Je pense que la tarification du carbone dans le secteur industriel n'aide pas. C'est une mesure qu'il serait plus utile d'appliquer durant une période où nous ne serions pas confrontés à la crise que nous traversons présentement.

David McKenzie: En effet, cela me paraît tout à fait logique.

De même, l'interdiction de circulation des pétroliers sur la côte ouest prévue en vertu du projet de loi C-48 va demeurer en vigueur. L'un des aspects les plus insolites que j'ai découverts à propos de ce projet de loi est qu'en réalité il n'interdit pas aux pétroliers chargés de pétrole brut de transiter par les eaux concernées.

Pourquoi ce projet de loi a-t-il été présenté? S'agit-il réellement d'une mesure législative adéquate?

Margareta Dovgal: Faites-vous référence aux pétroliers qui entrent et sortent de l'Alaska en longeant la côte, ou bien s'agit-il d'autres types de pétroliers?

David McKenzie: Je fais référence à un volet du projet de loi qui vise à interdire tout chargement et déchargement de pétrole brut à grande échelle le long de la côte nord-ouest, mais qui n'interdit pourtant pas le passage de pétroliers chargés dans ces mêmes eaux.

Margareta Dovgal: Je ne connais pas le raisonnement exact derrière la rédaction de ce projet de loi. D'après ce que j'ai compris, cette disposition apparemment paradoxale est liée à la question complexe du consentement des populations autochtones.

Je pense qu'il est possible de mener des négociations avec les différents groupes autochtones pour obtenir leur soutien là où c'est nécessaire, et ce, dans l'intérêt national bien entendu.

Je crois qu'il s'agit d'une décision politique de laisser le libellé de ce projet de loi tel quel. D'après ce que j'ai compris, la formulation de cette disposition est l'un des facteurs qui ont motivé la décision de renoncer à la construction d'un gazoduc de la côte ouest, et de plutôt se tourner vers le sud.

David McKenzie: Madame Dovgal, vous conviendrez sans doute avec moi que personne ne souhaite devoir gérer des déversements de pétrole sur la côte ouest. Je suis conscient qu'il s'agit d'une préoccupation majeure pour les habitants de cette région, y compris au sein des communautés autochtones. Que pensez-vous de l'état actuel de notre secteur du transport maritime? Est-il toujours sécuritaire?

Margareta Dovgal: Le secteur pétrolier et gazier canadien est géré de manière sécuritaire et responsable. Je pense que les activités maritimes, et notamment le transport maritime, demeurent particulièrement sécuritaires. Par ailleurs, le gouvernement précédent a mis en place le Plan de protection des océans, ce qui a renforcé de manière considérable nos efforts en matière de sécurité.

J'ai eu l'occasion d'inspecter le terminal maritime de Westridge, où se termine le projet d'agrandissement du réseau de Trans Moun-

tain. J'ai pu discuter avec plusieurs membres des unités d'intervention maritimes de la côte ouest, lesquelles demeurent opérationnelles en permanence. Chaque pétrolier est escorté par plusieurs remorqueurs navals lourds hors de nos eaux territoriales. Par ailleurs, nous disposons de pilotes particulièrement bien formés, qui ont entre autres pour tâche de naviguer avec expertise dans les moindres recoins des eaux côtières au large de la Colombie-Britannique. Bref, je suis d'avis que toutes les conditions sont réunies pour assurer un niveau de sécurité optimal.

La présidente: Merci beaucoup.

Sur ce, nous allons à présent céder la parole à M. Lavoie pour un total de quatre minutes.

[Français]

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Monsieur Nankivell, vous avez écrit en 2025 un article intitulé « La Stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique à trois ans: présence, partenariat et prochaines étapes ». Vous avez parlé, un peu, de diversification et d'accroissement des marchés. Or, il y a un élément qui a attiré mon attention, et j'aimerais vous donner la chance de l'approfondir avec nous aujourd'hui: c'est que vous ne voulez pas seulement que le Canada vende davantage à ces pays, mais aussi qu'il s'intègre davantage aux chaînes de valeur régionales.

Pouvez-vous nous fournir un peu plus d'explications? Qu'est-ce que ça veut dire, pour vous, s'intégrer aux chaînes de valeur régionales de ces pays?

Jeff Nankivell: Nous parlions par exemple des exportations de produits canadiens qui s'intègrent dans les chaînes d'approvisionnement de ces pays, notamment dans le secteur manufacturier. Le Vietnam en est un bon exemple et il subit une croissance très rapide de son économie, particulièrement dans le secteur manufacturier.

Il y a une occasion, qui s'accroît d'une année à l'autre, de vendre des produits qui sont eux-mêmes des intrants, qui font partie des produits finaux, qui ne sont pas des exportations canadiennes, mais qui comprennent des éléments qui viennent du Canada. C'est un grand marché, vu l'importance du secteur manufacturier de l'Asie comme centre du monde concernant ces activités. C'est un grand champ à explorer pour les Canadiens.

Nous parlons non seulement de produits, mais aussi de services. On ne parle pas assez des services, qui sont des exportations à valeur élevée.

● (1720)

Steeve Lavoie: Merci, monsieur Nankivell.

Monsieur Smith, tout à l'heure, ma collègue Mme Acan vous a posé des questions. Il y a une question qu'elle n'a pas eu le temps de vous poser, alors je vais le faire pour elle: une fois que les fournisseurs canadiens identifient un client étranger potentiel, quels sont les principaux obstacles pour l'obtention des autorisations nécessaires dans ce pays? Quel soutien concret un gouvernement fédéral pourrait-il apporter?

[Traduction]

Todd Smith: Il va sans dire que nous attendons avec impatience que le Canada, et plus précisément la province de l'Ontario, prenne des décisions concernant la technologie CANDU, tant pour le site de Bruce que pour celui d'Ontario Power Generation à Wesleyville. Cela contribuera grandement à apaiser les inquiétudes — s'il y en a, ce qui ne semble pas être le cas — quant à d'éventuelles mesures politiques, réglementaires ou financières. Je pense qu'une fois plusieurs réacteurs CANDU installés en Ontario, le téléphone ne cessera plus de sonner chez Candu Energy Inc.

Il faudra adopter une approche de type « Équipe Canada ». Nous l'avons certainement constaté au cours de l'année écoulée en particulier, lorsque le Canada a su faire front commun. Quand je dis « Équipe Canada », je fais référence au gouvernement canadien, mais aussi de nos partenaires au sein des chaînes d'approvisionnement canadiennes, qui ont eux aussi fait front commun. Il est même possible que des exploitants présents ici au Canada puissent faire bénéficier leur expertise à des pays dépourvus d'écosystème nucléaire qui envisagent de se lancer dans le nucléaire pour la première fois, là encore à condition que l'organisme de réglementation dispose des ressources nécessaires pour pouvoir partager certains renseignements avec eux.

Ce que nous entendons sans cesse de la part des pays et des autorités de régulation de ces pays, c'est qu'ils ne veulent pas réinventer la roue. Si un réacteur CANDU est réglementé et exploité en toute sécurité — ce que nous faisons depuis 60 ans au Canada et dans d'autres pays à travers le monde —, alors pourquoi créeraient-ils un nouveau processus? Appuyons-nous en grande partie sur le travail déjà réalisé par l'autorité de régulation canadienne, tout en veillant bien sûr à ce que la réglementation spécifique au site dont vous parlez, que ce soit en Turquie, en Pologne ou ailleurs, soit respectée...

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Smith. Je suis désolée, mais nous avons besoin de plus de temps aujourd'hui.

Monsieur Simard, il vous reste une minute, je vous prie.

[Français]

Mario Simard: Madame la présidente, c'est trop généreux.

Monsieur Nankivell, je veux revenir sur votre discours d'ouverture. Vous avez parlé des possibilités de développer davantage le marché de l'aluminium. Il faut bien comprendre la logique de l'aluminium. Pour consommer de l'aluminium, il faut avoir accès à un laminoir. On ne consomme pas des lingots de cette façon-là. Ce sont surtout les Chinois et les Américains qui ont des laminaires et qui sont en mesure de fournir des feuilles d'aluminium actuellement.

On peut peut-être exporter un peu d'aluminium primaire, mais je ne vois pas, à court terme, comment on peut exporter davantage de produits transformés en provenance du Canada si on n'a pas ces infrastructures. Je ne sais pas sur quelles discussions vous vous basez pour parler d'un intérêt concernant l'aluminium, mais, présentement, je pense que même si le Canada est un grand producteur d'aluminium primaire, il n'a pas la capacité de fournir à des clients de l'aluminium transformé.

• (1725)

[Traduction]

La présidente: Pourrais-je avoir une réponse très brève?

Peut-être pourriez-vous nous transmettre certaines de vos réponses par écrit.

[Français]

Jeff Nankivell: Pour faire une réponse courte, c'est un exemple d'un projet à long terme. C'est exactement ce que j'ai dit sur l'importance des investissements dans des projets de transformation. L'aluminium vert est un bon exemple, parce que la demande mondiale va continuer de croître.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Mantle pour deux minutes, puis à M. Naqvi pour deux minutes également.

Jacob Mantle: Merci, madame la présidente.

Je souhaite présenter une motion, mais je ne veux pas priver mon collègue de la possibilité de poser des questions. Cela me convient s'il souhaite prendre ses deux minutes, après quoi je vais reprendre mon intervention.

La présidente: Monsieur Naqvi, à vous la parole pour deux minutes, je vous prie.

Yasir Naqvi (Ottawa-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage à M. Smith, car nous avons travaillé ensemble, mais cela me prendrait environ trois minutes, je vais donc passer directement aux questions.

À M. Nankivell et à M. Smith, un grand merci. J'apprécie beaucoup votre enthousiasme face aux perspectives qui s'offrent au secteur énergétique canadien, et à l'énergie nucléaire en particulier.

Monsieur Smith, très brièvement, dites-nous ce que le gouvernement canadien doit faire pour conclure le genre d'accords dont vous parliez dans des pays comme la Turquie, la Pologne et l'Asie du Sud-Est, afin de faciliter le transfert essentiel de technologies énergétiques, notamment nucléaires, vers cette région du monde.

Todd Smith: Merci beaucoup. Cela a été un réel plaisir de vous rencontrer dans les régions où nous envisageons d'implanter des réacteurs CANDU à l'avenir, que ce soit en Pologne ou dans la région de l'ANASE. Vos collègues du gouvernement canadien étaient également présents pour présenter l'avantage canadien, l'écosystème nucléaire canadien et la manière dont les pays peuvent s'en inspirer.

Il va sans dire que le financement constitue un élément essentiel de tout accord nucléaire. Cela pourrait passer par Exportation et développement Canada, qui mettrait à profit les ressources dont elle dispose, en s'associant au CCC pour mettre en place le montage financier nécessaire à la réalisation de ce type de projets.

Je pense que la stratégie nucléaire qui a été présentée prévoit la construction de nouvelles centrales CANDU dans au moins quatre pays différents d'ici 2040. Je pense que le gouvernement canadien perçoit les opportunités offertes par les centrales CANDU et les retombées positives qui en découleront, tant en termes d'emplois que de croissance du PIB national. Nous avons constaté ce type d'approche à la suite de cette stratégie, et, encore une fois, j'en reviens à la question du financement de la CCSN.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Naqvi.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Mantle pour les deux minutes restantes.

Jacob Mantle: Merci, madame la présidente.

Comme je l'ai mentionné, je souhaite présenter une motion dont j'ai donné le préavis le 13 avril dernier. Il s'agit d'une motion visant à exiger que l'Agence des services frontaliers du Canada remette au Comité un exemplaire du manuel d'évaluation de l'atténuation de l'incidence du déversement.

Nous en avons déjà discuté. Pour ceux qui auraient besoin d'un rappel, le manuel d'évaluation de l'atténuation de l'incidence du déversement est un guide administratif destiné aux personnes concernées par le régime canadien de mesures correctives en matière commerciale, qui traite des enquêtes antidumping, des enquêtes sur les droits compensateurs, ainsi que des enquêtes sur les mesures de sauvegarde.

Depuis de nombreuses années, dès les années 1990, comme M. Naqvi pourra l'expliquer, le manuel d'évaluation de l'atténuation de l'incidence du déversement était mis à la disposition des conseillers juridiques, des importateurs, des courtiers, des transitaires, et ainsi de suite. Il s'agit d'un document expliquant comment l'ASFC interprète les pouvoirs qui lui sont conférés en vertu de la Loi sur les mesures spéciales d'importation.

L'année dernière, l'ASFC a décidé de ne plus mettre à la disposition du public des exemplaires du manuel de la Loi sur les mesures spéciales d'importation. Elle a estimé qu'il s'agissait d'un manuel interne destiné à l'application de la loi et qu'elle ne souhaitait plus le diffuser. De nombreux membres du Barreau, ainsi que de nombreux importateurs, m'ont fait part des grandes difficultés que cela leur cause pour comprendre comment l'ASFC applique la Loi sur les mesures spéciales d'importation.

Je constate ici un principe fondamental, à savoir que les parties qui interagissent avec elle en tant que décideurs administratifs doivent comprendre les critères auxquels elles doivent satisfaire. Il s'agit là d'un principe juridique fondamental. Or, ce principe est compromis, car l'ASFC ne le garantit plus.

Nous en avons déjà discuté à plusieurs reprises. Cette motion est à l'ordre du jour depuis un certain temps déjà, c'est pourquoi je souhaitais la présenter à la fin de cette réunion. Nous avons une semaine de pause la semaine prochaine. Nous pourrions peut-être en discuter davantage afin de déterminer comment aborder cette question, de manière à permettre aux importateurs de mieux comprendre les arguments qu'ils doivent faire valoir lorsqu'ils traitent avec l'ASFC. C'est la raison pour laquelle je présente cette motion.

Je vous remercie.

La présidente: Monsieur Naqvi, à vous la parole, je vous prie.

Yasir Naqvi: Madame la présidente, je ne sais pas comment vous souhaitez procéder si nous présentons une motion, mais je tiens à préciser que M. Mantle et moi-même avons travaillé activement ensemble pour tenter d'obtenir un exemplaire de ce manuel. Nous avons demandé à des responsables de l'ASFC de se pencher sur la question. Au cours de l'été, nous avons reçu une note de leur part, comme l'a indiqué M. Mantle, précisant qu'il s'agissait d'un document interne relatif à l'application de la loi, ce qui signifie qu'ils ne le rendent plus public. À titre personnel, je ne sais pas sur quoi repose cette classification ni quels sont les critères juridiques ou autres utilisés à cette fin.

Ce que je propose, madame la présidente, étant donné que nous ne siégeons pas la semaine prochaine, c'est d'essayer d'obtenir davantage de renseignements afin de savoir s'il existe d'autres moyens de rendre ce document accessible, peut-être pas publiquement, mais à titre confidentiel aux membres. Je pourrais alors vous faire part de mes conclusions après-demain.

● (1730)

Jacob Mantle: Je serai ravi de travailler avec M. Naqvi sur ce sujet pendant la semaine de pause. L'idée était, maintenant que j'ai déposé la motion et que nous laissons le temps faire son œuvre, que cette question fasse l'objet d'un débat prolongé lors de notre prochaine réunion; j'espère donc que cela nous poussera, M. Naqvi et moi-même, à trouver une solution d'ici là. Sinon, nous pourrions voter sur cette question.

Quelle que soit la position de l'ASFC, le Comité peut exiger que le gouvernement lui fournisse certains types de documents.

La présidente: Nous essayons de résoudre ce problème. Vous avez présenté la motion, mais si nous ne nous penchons pas sur cette question avant le début de la prochaine séance, cela signifie qu'en attendant, nous espérons que, tous les deux, vous parviendrez à résoudre ce problème ou que vous pourrez inviter l'ASFC à se présenter devant le Comité.

Serait-il possible, dans le cadre du système, de laisser cela en suspens jusqu'à notre...? Nous nous en occuperons. Si la question n'a pas été réglée, nous prendrons une décision à ce sujet dès le début de notre prochaine réunion, avant d'aborder nos travaux habituels. Bref, espérons qu'ils parviennent à trouver une solution.

Merci à tous pour votre collaboration. Nous avons commencé avec 15 minutes de retard, ce qui nous a vraiment mis à l'épreuve. Il se peut que nous devions inviter à nouveau ces excellents invités lors d'une prochaine séance. Merci à tous nos invités d'aujourd'hui.

Je propose que la séance soit levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>